

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 21 décembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 150/2023	PROJET DE RELAIS PETITE ENFANCE
--------------------------	---------------------------------

L'an deux mille vingt-trois,

Le vingt et un décembre à dix-huit heures,

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Agnès Bourgeois, maire, suivant la convocation faite le 15 décembre 2023.

Etaient présents :

Mme Bourgeois, maire

M. Chusseau, M. Faës, Mme Coirier, M. Brianceau, Mme Daire-Chaboy, M. Quéraud, M. Gaglione, Mme Paquereau, M. Audubert, adjoints

Mme Métayer, M. Bouyer, M. Pineau, Mme Hervouet, Mme Cabaret-Martinet, M. Soccoja, M. Quénéa, M. Kabbaj, Mme Landier, Mme Deletang, M. Letrouvé, Mme Leray, M. Gellusseau, M. Mabon, M. Vendé, M. Louarn, Mme Lelion, M. Le Breton, Mme Douaisi, Mme Bihan, M. Simonet, Mme Uzunpinar, M. Jegouic, conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir à un collègue du Conseil Municipal pour voter en leur nom :

Mme Guiu (pouvoir à M. Gaglione), Mme Fond (pouvoir à M. Pineau), Mme Burgaud (pouvoir à Mme Métayer), M. Jehan (pouvoir à M. Faës), Mme Gallais (pouvoir à Mme Deletang), Mme Desgranges (pouvoir à Mme Douaisi), M. Nicolas (pouvoir à M. Simonet), Mme Bennani (pouvoir à M. Louarn), M. Marion (pouvoir à M. Le Breton)

Absents non excusés :

M. Le Forestier, conseiller municipal

Jean-Louis Gaglione a été désigné(e) secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2023

OBJET : PROJET DE RELAIS PETITE ENFANCE :

Mme Isabelle Coirier donne lecture de l'exposé suivant :

Le Relais petite enfance, ouvert au public depuis le 17 février 1992 et situé au sein de la direction Petite enfance, est un lieu d'information, de rencontre et d'échange pour les assistant(e)s maternel(le)s, les parents et les enfants accueillis.

Ce service municipal accompagne les familles dans la recherche d'un mode d'accueil, en centralisant les demandes et en coordonnant les possibilités d'accueil sur la commune dans le cadre d'un guichet unique.

Lieu ressource, il a pour mission d'informer sur l'ensemble des modes d'accueil, d'accompagner les parents employeurs d'une assistante maternelle dans leur demande, de soutenir les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession et de contribuer à l'amélioration des pratiques en proposant des temps de rencontre et d'échanges.

Ce service fait l'objet d'un agrément délivré par la Caisse d'allocations familiales sur la base d'un projet de fonctionnement ouvrant droit à une prestation de service.

Ce projet de fonctionnement concilie les orientations politiques petite enfance et les attendus de la CAF au regard du diagnostic de territoire réalisé dans le cadre de la convention territoriale globale signée en mars 2023.

L'agrément en cours, qui couvre la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023, arrive à échéance.

Afin de réduire l'écart entre l'offre municipale et la demande parentale, une orientation ambitieuse autour de l'accompagnement des assistant(e)s maternel(le)s, leur professionnalisation et l'amélioration de l'image portée sur ce métier d'assistant(e)s maternel(le)s est nécessaire et a pour objectif de renforcer l'accueil individuel comme offre complémentaire à l'accueil collectif sur le territoire de Rezé.

Aujourd'hui, à Rezé, 227 assistant(e)s maternel(le)s sont en exercice au 31/12/ 2022. Sur les 3 dernières années (2020-2022), la capacité d'accueil théorique pour les enfants de moins de 3 ans non scolarisés est passée de 926 à 872 places, soit une perte de 54 places. La part des assistant(e)s maternel(le)s âgé(e)s entre 45 et 55 ans (39 %) est également l'une des plus fortes de l'agglomération.

Ce vieillissement non compensé par l'entrée dans l'emploi de nouvelles assistant(e)s maternel(le)s entraîne donc une diminution régulière du nombre assistant(e)s maternel(le)s sur la commune.

Il est ainsi nécessaire de rester vigilant à l'offre d'accueil individuel au regard des difficultés actuelles et d'entamer une réflexion sur l'attractivité du métier pour maintenir une offre de garde à domicile satisfaisante sur le territoire.

Au regard du diagnostic établi dans le cadre de la réflexion sur le parcours usagers en 2021 au sein de la direction petite enfance mais aussi des bilans annuels réalisés auprès des assistant(e)s maternel(le)s en 2021 et 2022, il convient de développer de nouvelles actions, au-delà des missions régulières et récurrentes portées par le Relais petite enfance :

- Développer des actions collectives à destination des familles en collaboration avec les partenaires locaux.
- Développer la qualité de l'accueil individuel par un accompagnement à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s.
- Développer l'offre d'accueil par le recrutement de nouveaux candidats à l'agrément et lutter contre la sous activité

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2023

Il convient aujourd'hui de reconduire la convention avec la Caisse d'allocations familiales pour le Relais petite enfance municipal pour une durée de 4 ans jusqu'au 31/12/2027.

Le conseil municipal,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 27/11/2023,

Vu la Convention Territoriale Globale 2023/2027 signée entre la Ville et la Caisse d'allocations familiales,

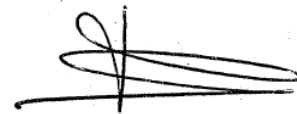
Vu l'avis de la commission vie et animation de la cité du 6 décembre 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le projet du Relais Petite Enfance,

- Autorise la Maire ou l'Adjointe déléguée à signer la convention entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales concernant le Relais Petite Enfance, ainsi que ses éventuels avenants.

La maire,
Agnès Bourgeois





PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du Relais petite enfance : Relais petite enfance Rezé

Gestionnaire du relais petite enfance / Raison sociale : Mairie de Rezé 44 400

Période contractuelle : 01/01/2024 au 31/12/2027



Équipement financé par la Cnaf

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : Relais petite enfance de Rezé	
Adresse administrative : Allée de Provence – Bâtiment Touraine	
Numéro(s) de téléphone : 02.51.70.75.50	
Adresse email : petiteenfance@mairie-reze.fr	
Date de création : Décembre 1991	

Gestionnaire/raison sociale :	
Nature juridique : Collectivité locale - Commune	
Adresse : Place JB Daviais – BP 153 – 44409 Rezé Cedex	
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur Rpe : Pascale Cuchot	
Coordonnées de contact : 02.51.70.75.50	

Communes et intercommunalités couvertes par le relais	
Rezé	

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais				
Nom - Prénom	Boutoleau-Rousseau Agnès	Briand Cécile	Mainguy Raïssa	Leprince Célia
Date d'embauche	28 /08/2018	01/09/2017	30/03/2020	10/10/2021
Formation initiale	DE EJE	DE EJE	DE EJE	DE EJE
Expérience(s) professionnelle antérieure	SESSAD Halte-accueil Responsable RAM	Halte accueil Responsable de crèche familiale	Multi-accueils Crèche inter- entreprises	Multi- accueils
Durée de travail hebdomadaire au RPE	1 ETP (35h)	0.8 ETP (28h)	0,7 ETP (24,5h)	1 ETP (35h)
Formation continue envisagée	Les formations sont envisagées au moment des entretiens professionnels qui ont lieu chaque année au mois de décembre.			

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'Etp.

.....

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais	
Fonction	Assistante en charge de l'accueil et du secrétariat
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)	1 ETP

2.2. Le planning et les actions :

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	Horaires	8h30 à 12h30 Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats 4 animatrices	8h30 à 12h30 Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats 2 animatrices	8h30 à 12h30 Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats 3 animatrices	8h30 à 12h30 Entretiens Individuels ou collectifs avec ou sans RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats 2 animatrices	8h30 à 12h30 Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats 2 animatrices
	Horaires		8h30 à 9h30 : Administratif, déplacement, installation. 9h30 à 11h30 Atelier 11h30 à 12h30 Rangement, déplacement, administratif. 2 animatrices		8h30 à 9h30 : Administratif, déplacement installation. 9h30 à 11h30 Atelier 11h30 à 12h30 Rangement, déplacement, administratif. 2 animatrices	8h30 à 9h30 : Administratif, déplacement installation. 9h30 à 11h30 Atelier 11h30 à 12h30 Rangement, déplacement, administratif. 2 animatrices.
Après - midi	Horaires	13h30 à 17h30 Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats 3 animatrices	13h30 à 17h30 Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou partenariats 3 animatrices	13h30 à 17h30 Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats 3 animatrices	13h30 à 17h30 Réunion d'équipe ou travail administratif ou partenariats 4 animatrices	13h30 à 17h30 Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats 3 animatrices
	Horaires					
Total heures		28h	32h	24h	32h	28h

Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	17h	48,57%
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	6h	17,14%
Temps collectifs et animations en présence des enfants	8h	22,86%
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux...)	4h	11,43%
Autre(s) (préciser)	35h	

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

.....

2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose à minima des espaces suivants :

- Le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- Un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc....). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
...dispose d'un local spécifique		X
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel :	X Direction petite enfance	
... a une signalétique	X	
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	X	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	X	
... dispose d'une salle de réunion	X	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	X	
... est accessible au PMR	X	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)	Différents espaces mutualisés répartis géographiquement sur la commune dédiés aux matinées ludiques	

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

.....

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
REZE : autres salles mutualisées pour l'organisation des activités	Salle de la Carterie Salle au sein de la résidence Acanthis (Quartier Praud) Médiathèque	Animations

*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	X	
... un téléphone portable	X	
... un ordinateur fixe	1 ordinateur fixe par animatrice	
... un ordinateur portable	4 ordinateurs portables pour 4 animatrices	
... un photocopieur	X	
... une imprimante	X	
... un accès à internet	X	
... un logiciel de gestion	X	
... une adresse mail	<ul style="list-style-type: none"> • Adresse petite enfance • Adresse spécifique inscriptions animations • Adresse spécifique pour chaque animatrice 	
... matériel pédagogique et d'animation	X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X	
... un véhicule	Sur réservation	

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

.....

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

Le relais assistant(e)s maternel(le)s de Rezé a ouvert au public le 17 février 1992.

Depuis sa création, il a fait l'objet de la rédaction de plusieurs contrats de projets.

Le dernier en cours couvre la période du 01/01/2019 au 31 /12/2023

La transformation du RAM en RAPE date de septembre 2017, il a été nommé Relais Petite enfance en 2019.

Le **Relais petite enfance** de la ville de Rezé, situé au sein de la direction Petite enfance et au cœur du quartier Château, accompagne les familles dans la recherche d'un mode d'accueil, en centralisant les demandes et en coordonnant les possibilités d'accueil sur la commune dans le cadre d'un guichet unique.

Ce service municipal anime aussi un lieu ressources pour informer, accompagner les parents employeurs d'une assistante maternelle et soutenir les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

Au regard de différentes sources d'informations statistiques (Données CAF et Compas 2021), nous observons une évolution à la baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans à Rezé entre 2016 et 2020 (-1%) en lien avec la diminution des naissances, cette réduction est cependant moins marquée que sur l'ensemble du département (-3,6 %) en raison d'un solde migratoire positif et l'arrivée sur la commune de nouvelles familles avec de très jeunes enfants.

Néanmoins depuis deux ans, une reprise à la hausse des naissances est observée, l'année 2022 enregistre un nombre de naissances équivalent à l'année 2015.

Le taux d'activité des parents atteint 70,8% pour les hommes et 62,6 % pour les femmes.

Le taux d'activité féminin tend légèrement à augmenter avec une hausse de 3 points en 4 ans (données Compas 2021).

53,7 % des enfants de 0 à 2 ans de la ville ont des parents biactifs ou monoparents actifs occupés.

En 2022, 529 familles différentes ont formalisé une demande d'accueil en EAJE ou auprès d'une assistante maternelle.

- Une hausse par rapport à 2021 (+70)
- 609 demandes d'accueil ont été traitées par le guichet unique (+101) : 13% des demandes ont fait l'objet d'un renouvellement.
- Sur ces 609 demandes, 10% ont eu une réponse positive dans un EAJE municipal (59) contre 14% en 2021. Cette baisse s'explique en partie par une amplification des contrats à temps plein.

L'offre d'accueil collectif

Aujourd'hui, la ville de Rezé dispose de 6 structures petite enfance municipales, 2 structures associatives subventionnées par la ville et 6 structures petite enfance privées.

Au total, 273 places sont proposées en accueil collectif pour les familles rezéennes dont 168 d'entre elles sont financées tout ou partie par la ville.

Les équipements municipaux et associatifs sont majoritairement de petite taille mais présents dans la plupart des quartiers proposant une offre de service diversifiée : accueil régulier et occasionnel.

En 2022, 434 enfants de moins de 4 ans ont été accueillis dans les structures petite enfance municipales (crèches, haltes & multi-accueil)

L'offre d'accueil individuel

Le nombre d'assistantes maternelles agréées est en nette diminution (-15,6 %) sur la période 2016-2020 (-15,9% pour Nantes Métropole).

A Rezé, 227 assistantes maternelles sont en exercice au 31/12/ 2022 (266 agréées PMI).

Sur les 3 dernières années (2020-2022), la capacité d'accueil théorique pour les enfants de moins de 3 ans non scolarisés est passée de 926 à 872 places, soit une perte de 54 places.

Théoriquement en 2021, à Rezé une assistante maternelle accueille en moyenne 2,6 enfants.

La part des assistantes maternelles âgées entre 45 et 55 ans (39 %) est l'une des plus fortes de l'agglomération, ce vieillissement non compensé par l'entrée dans l'emploi de nouvelles assistantes maternelles entraîne une diminution régulière du nombre d'assistantes maternelles sur la commune (+15 nouvelles assistantes maternelles ont été recensées en 2022, pour un total de 45 places mais seulement 7 nouvellement agréées)

Ce phénomène est observé sur l'ensemble du département.

Il est donc nécessaire de rester vigilant à l'offre d'accueil individuel au regard des difficultés actuelles et d'entamer une réflexion sur l'attractivité du métier pour maintenir une offre de garde à domicile satisfaisante sur le territoire.

La garde au domicile des parents a permis d'accueillir 44 enfants en 2021.

L'équipe du RPE est composée de 4 animatrices pour un équivalent temps plein de 3.5 postes.

Nombre d'assistantes maternelles par ETP : 76

Le taux de couverture petite enfance

Le taux de couverture sur la commune (c'est-à-dire le nombre de places offertes pour 100 enfants de moins de 3 ans) est de **76,9 %** en 2020, taux qui est équivalent à la moyenne de Nantes Métropole (76,6%). **Il était de 78,6 % en 2017.**

La faiblesse de l'offre d'accueil collectif des jeunes enfants de moins de trois ans sur Rezé est pointée depuis plusieurs années.

On peut noter par ailleurs un « effet ciseau », avec des places chez les assistantes maternelles qui ont tendance à baisser et une croissance démographique qui reste forte avec l'arrivée de nouvelles familles avec de jeunes enfants.

La demande des familles s'oriente très majoritairement vers de l'accueil collectif perçu comme gage de qualité et de fiabilité.

Les nouveaux modes d'accueil apparus sur le territoire (micro-crèches, MAM) offrent peu de places supplémentaires et surtout ne sont pas accessibles financièrement à toutes les familles.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

La Convention territoriale globale (CTG) établie pour une durée de **cinq ans**, du 30 mars 2023 au 31 décembre 2027 avec la CAF de Loire-Atlantique est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire.

Cette convention prend appui sur deux documents structurants pour la ville de Rezé : le projet éducatif de territoire « Grandir et Vivre ensemble à Rezé » et le pacte de coopération Ville/CAF/ Conseil départemental/ Fédération des Centres sociaux et Centres socioculturels.

Un diagnostic partagé avec les partenaires concernés a permis de définir les priorités et les moyens alloués dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Cette convention matérialise l'engagement conjoint de la CAF et de la collectivité à poursuivre leur appui financier aux services aux familles du territoire et définit 4 grands champs d'intervention :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle

Pour la petite enfance, les principaux axes d'engagement définis dans cette convention sont les suivants :

- Pérenniser et développer l'offre d'accueil collective et individuelle, priorité politique forte dans le projet de mandat 2020/2026 qui se traduit par la réalisation d'une nouvelle crèche municipale de 60 berceaux, l'achat de 20 places supplémentaires en crèche d'entreprise, ainsi que l'accompagnement à la professionnalisation des assistantes maternelles et à la valorisation de leur métier.
- Renforcer les liens avec les acteurs associatifs et privés, entamer une réflexion sur les possibilités d'accueil d'urgence, notamment pour les publics engagés dans une démarche d'insertion professionnelle.
- Améliorer les conditions d'accueil des tout-petits dans une optique de transition écologique : attention particulière portée à la qualité de l'offre de restauration dans les structures petite enfance avec le développement du fait-maison, augmentation de produits biologiques et issus de labels, lutte contre le gaspillage alimentaire, amélioration des locaux petite-enfance pour offrir de meilleures conditions d'accueil aux enfants, évolution des jardins « nature », politique d'achat responsable, accès à la culture pour les tout petits....
- Renforcer le travail sur l'inclusion dès le plus jeune âge.

Aujourd'hui, dans un contexte de raréfaction des places, l'attribution de celles-ci constitue un enjeu majeur à la croisée des exigences de stabilité familiale et de conciliation vie personnelle/vie professionnelle des parents. Aussi, il semble important de replacer l'enfant et plus particulièrement parmi ceux issus de famille en difficulté au centre de ces enjeux.

Afin de rendre plus lisible les procédures aux usagers, de donner des repères aux familles (date d'inscription unique), d'évaluer plus finement notre capacité à répondre aux besoins du territoire et de garantir plus de transparence et de visibilité dans les choix réalisés, les modalités d'attribution des places en crèche et les critères d'attribution évoluent pour les nouvelles admissions à partir de septembre 2024.

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

- **PEDT** : en juin 2021, la ville de Rezé a renouvelé son projet éducatif de territoire pour une durée de trois ans ; ce projet éducatif essentiel pour structurer la politique éducative de la commune a été élargi sur l'ensemble de la tranche d'âge 0/25 ans.

Ce nouveau projet « grandir et bien vivre ensemble à Rezé » a été construit autour de trois grandes orientations

qui guident l'ensemble des actions, de la petite enfance à l'accompagnement des jeunes vers l'âge adulte :

- L'équité : améliorer la justice sociale et l'équité territoriale pour le bien-être des enfants et des jeunes
 - La citoyenneté : permettre aux enfants de vivre au cœur de la cité et développer une citoyenneté active
 - La continuité éducative : bâtir une continuité tout au long du parcours des enfants et des jeunes, et sur le territoire, en renforçant notamment les actions passerelles et la coopération entre les différents acteurs éducatifs.
-
- **Commission d'attribution des places annuelle** à partir de 2024.
 - **Démarche « Analyse des besoins sociaux »** (CCAS ville de Rezé)
 - **Démarche « Accueil social universel »** piloté par les services du département (EDS Rezé) en 2023

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

- Membre de la commission d'attribution des places
- Partenariat avec les EAJE municipaux
- Direction culture et patrimoine Ville de Rezé (Médiathèque, Ecole de musique et de danse, CLEA)
- Direction sport et vie associative Ville de Rezé (mutualisation des salles associatives)
- Unité d'agrément
- Pôle emploi
- Les 4 Centres socio-culturels
- Espace des Solidarités (dont PMI)
- Intervenants artistiques et culturels (Ateliers assistantes maternelles)

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

BILAN/DIAGNOSTIC			
Etat des lieux (Données CAF décembre 2021)		% Evolution 2018/2022	Constats et enjeux identifiés
Nombre d'enfants Caf ou Msa de moins de 3 ans	1561	-2,2%	Légère baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans et légère augmentation du nombre d'enfants de moins de 6 ans sur le territoire. Le nombre de parents en activité est en augmentation.
Nombre d'enfants Caf ou Msa de 3 à 6 ans	1510	+3%	
Nombre d'enfants de moins de 3 ans dont au moins 1 parent en activité	1347	+2,7%	
Nombre d'enfants de moins de 3 ans inscrits en EAJE municipal	604	-9,4%	Baisse liée à une perte de place en accueil familial et une diminution des inscriptions en accueil occasionnel (Journées continues Pousse poussettes)
Nombre d'enfants de moins de 3 ans accueillis par un assistant maternel (CMG)	540	-14,6%	Diminution du nombre d'enfants accueillis par un assistant maternel sur la période, en raison de la baisse du nombre d'assistants maternels, de la hausse des tarifs, et de la difficulté des familles à trouver un accueil correspondant à leur besoin (temps partiel, horaires atypiques...)
Nombre d'enfants de moins de 3 ans bénéficiant du Cmg garde d'enfants à domicile	44	+2,3%	Le nombre d'enfants bénéficiant du CMG garde à domicile sur la période est stable. Le coût de la garde d'enfants à domicile reste cependant élevé pour une majorité de familles. Pour la garde partagée en emploi direct, la mise en relation reste compliquée
Nombre d'enfants de moins de 3 ans bénéficiant du Cmg structures (micro-crèches)	70	+52,8%	Augmentation du nombre d'enfants bénéficiant du CMG structure PAJE sur la période, grâce à l'ouverture de 2 micro-crèches supplémentaires et d'une crèche interentreprises

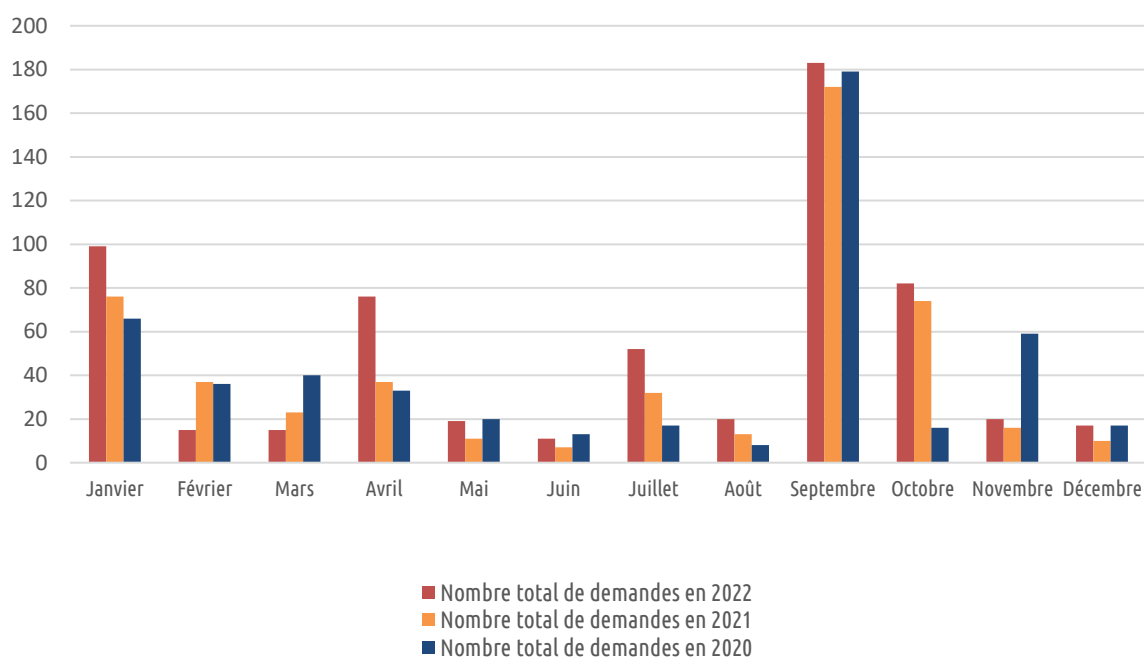
Etat des lieux 2023		% Evolution 2018/2023	Constats et enjeux identifiés
Nombre d'EAJE	14	+27,3%	Création de 2 micro-crèches et 1 crèche inter-entreprises
Nombre de places total : EAJE municipaux/associatifs/privés	273 (193 en 2018)	+41.4%	273 places au total en 2023
Nombre de places en EAJE municipaux et associatifs subventionnés par la ville + places Babees	168	+3%	Perte de 6 places accueil familial compensées par l'achat de 11 places à la crèche inter-entreprises Babees
Nombre de micro-crèches privées et crèches inter entreprise	6	+100%	Ouverture de 2 nouvelles micro-crèches privées et d'une crèche inter-entreprises (56 places) dans laquelle la ville a acheté 11 places. Gain de 76 places au total
Nombre de places en micro-crèches privées et crèche entreprises	106	+250%	
Nombre de MAM	1	0%	Plusieurs porteurs de projets MAM mais difficulté d'installation sur la commune du fait de la tension locative
Nombre Assistants maternels en activité au 31/12/2022	227	-17,5%	On observe une diminution des assistantes maternelles en exercice, et donc de la capacité d'accueil, avec des départs en retraite, des déménagements, des reconversions professionnelles, non compensées par l'arrivée de nouvelles professionnelles (30 départs en 2022 pour 15 arrivées)
Capacités d'accueil chez les assistants maternels en activité au 31/12/22	755	-14,8%	
Nombre de demandes de familles différentes en horaires atypiques	16		Chiffre pas nécessairement représentatif car les familles formulent leur demande sur la base des horaires d'ouverture des EAJE
Nombre de demandes de familles différentes d'accueil en urgence	30		Augmentation du nombre de demandes d'accueil d'urgence en lien avec les arrêts maladie des assistantes maternelles qui sont en augmentation
Nombre de demandes de familles différentes pour des enfants en situation de handicap	2		Peu de demandes pour des enfants en situation de handicap, pour autant en 2022, 9 enfants à besoins spécifiques étaient accueillis en EAJE

Analyse de l'offre et de la demande

En 2022, 529 familles différentes ont formalisé une demande d'accueil en EAJE (Etablissement d'accueil des jeunes enfants), ou chez une assistante maternelle auprès du guichet unique.

Le nombre total de demandes est en légère augmentation depuis 2020.

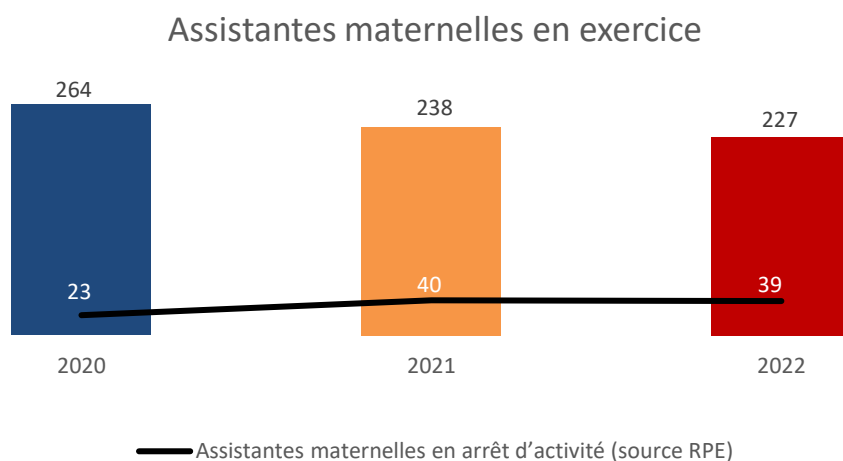
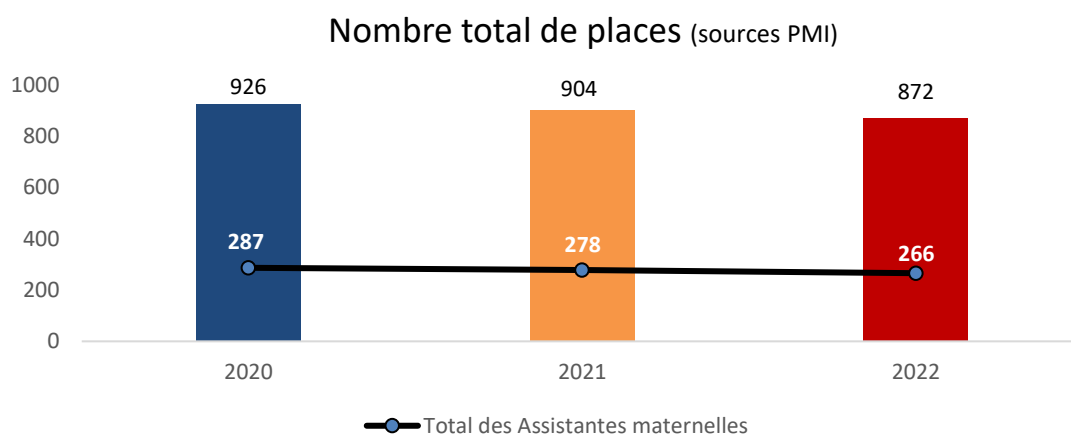
En 2022, 609 demandes d'accueil ont été traitées par le guichet unique (+101), 90 demandes ont bénéficié d'une réponse positive en structure petite enfance municipale, associative, inter-entreprises soit 15% de la demande globale.



Nous observons :

- Une baisse du nombre de places en EAJE municipal avec la baisse du nombre de places en crèche familiale compensée par un achat de places en crèche inter entreprise.
- Une concentration des crèches municipales dans le quartier nord de Rezé et des crèches privées dans le sud.
- Une fréquentation des micro-crèches privées en légère augmentation en lien avec l'ouverture de 2 micro-crèches privées et d'une crèche inter-entreprise sur la commune.
- Une évolution de la typologie des demandes en accueil occasionnel qui tendent vers de l'accueil régulier lié au manque de place global.

L'accueil individuel



- Sur les 3 dernières années (2020-2022), une capacité d'accueil théorique pour les enfants de moins de 3 ans non scolarisés en baisse : 926 à 872 places, soit une perte de 54 places.
- L'emploi d'une garde à domicile en légère augmentation.
- Un coût de l'accueil chez l'assistante maternelle en augmentation avec des tarifs pouvant atteindre les plafonds caf.

Enjeux identifiés pour les familles :

- Difficultés de trouver un mode d'accueil adapté aux choix ou contraintes familiales (horaires, lieu, coût...) : accompagnement par le RPE vers des solutions alternatives
- Choix d'un mode d'accueil individuel majoritairement par défaut.
- Fonctionnement des commissions d'attributions des places en crèches peu lisible.
- Accès à l'offre privée qui reste limitée à une certaine catégorie de familles (coût élevé).
- Modes d'accueil multiples au regard des difficultés à trouver une solution adaptée aux besoins.
- Pas de possibilité de prendre en considération le quartier de résidence des familles pour l'octroi d'une place en crèche : insatisfaction des familles par rapport à l'utilisation de mode de transport alternatif.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Informers les familles sur les modes d'accueil et les prestations CAF et les accompagner dans l'évaluation de leurs besoins.	Accueil physique et téléphonique avec ou sans RDV des parents pour recenser les besoins et accompagner dans la recherche	Proposition d'un rendez-vous dans un délai satisfaisant pour l'utilisateur. Meilleure connaissance par les parents de l'ensemble des possibilités d'accueil	Chaque année	Evaluer la pertinence de RDV en soirée : Pas de demande spécifique actuellement (questionnaire « parcours usagers ».) Nombre de RDV réalisés et familles impactées
	Accompagnement individualisé des familles avec enfants porteurs de handicap	RDV individuel et éventuel avis médical (réfèrent santé inclusion) ou puéricultrice .si besoin	Qualité d'une prise en charge spécifique	En cours	Retour des familles
	Evaluer la pertinence d'intégrer la notion d'animatrice référente		Meilleure orientation des familles avec des enfants en situation de handicap		
	Evolution des modalités d'évaluation du besoin par l'agent d'accueil	Réalisation d'un guide d'entretien	Meilleure appréhension par les familles des différents modes d'accueil proposés (crèche, halte-accueil, multi-accueil, Mam, accueil individuel) et des prestations correspondantes.	2023 et chaque année	Evaluer le niveau d'adéquation entre la demande initiale et l'offre proposée : ajustement plus précis. Nombre de refus en baisse
	Co-animer des réunions collectives « l'arrivée d'un enfant » organisées par le relais CAF du Château de Rezé (Missions respectives à évaluer et à retravailler)		Faire connaître le RPE et travailler en transversalité avec les partenaires locaux	2024 et chaque année	Fréquentation et impact sur les réunions info mode d'accueil
	Réunion d'information mode d'accueil en journée et en soirée (Forum) 1x/trimestre	Présence Responsable EAJE et assistante maternelle (complémentarité de l'offre proposée)	Meilleure identification des enjeux spécifiques liés aux modes d'accueil	2025 et chaque année	Nombre de familles participantes
	Relai information webinaire CAF	Mise en ligne de l'information et du lien d'accès sur espace citoyen de la ville	Meilleur niveau d'information sur prestations CAF	2024 et chaque année	Evaluer le nombre de « vues » et l'impact auprès des familles

➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

Le RPE valorise auprès des familles l'offre de service Mon enfant.fr dans l'ensemble des échanges individuels et collectifs et sur tous supports de communication (plaquette, site ville ...)

Les services en ligne sont de plus en plus plébiscités par les familles : mails reçus par le RPE en augmentation, site monenfant.fr, site assmat du Conseil départemental et nombreux sites privés.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Informar des services proposés par le site monenfant.fr (simulateur de coût, recherche mode d'accueil...)	Distribution du flyer Mon enfant.fr à toutes les réunions info mode d'emploi AM et mode d'accueil Poste informatique à disposition	Meilleure utilisation de l'outil numérique	En cours	
	Accompagnement numérique à la recherche d'un mode d'accueil en présentiel ou téléphonique si famille en difficulté	Démonstration lors de rendez-vous individuel	Favoriser l'autonomie des familles dans les démarches de recherche d'un mode d'accueil	En cours	Nombre de familles concernées
	Participer à la réflexion autour de l'évolution du site Monenfant.fr	Instances CAF	Site en meilleure adéquation avec les besoins des familles et des assistantes maternelles. Possibilités d'éditer une liste d'AM issues de Monenfant.fr	2024	Nombre de familles qui utilisent monenfant .fr

➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée)

Depuis 2017, le RPE de Rezé est positionné sur le territoire en tant que guichet unique.

Ce dispositif permet une centralisation des demandes et représente l'unique porte d'entrée des demandes d'information des familles sur les modes d'accueil.

Il permet sur le territoire une simplification des démarches de recherche d'un mode d'accueil en donnant la possibilité aux familles de s'adresser à un interlocuteur unique.

Disposant d'un logiciel spécifique (Concerto), la préinscription en crèche est réalisable en ligne.

A l'issue des commissions d'attribution des places, les familles n'ayant pas obtenu de place en crèche sont systématiquement orientées vers le RPE pour être accompagnées dans la recherche d'un mode d'accueil alternatif.

A partir de 2024, les modalités d'attribution des places en crèche évoluent :

- Une seule commission d’attribution des places en crèche au printemps pour la rentrée de septembre.
- Des comités techniques mensuels.
- Introduction de critères d’admission.
- Refonte des fiches de préinscriptions.
- Prise en compte des secteurs d’habitation.
- Actualisation de la plaquette Petite enfance.
- Création d’un espace citoyen.

Cette nouvelle organisation permettra une facilitation des prises de décisions au sein de la commission d’attribution des places : plus de transparence pour les usagers, plus grande efficacité dans le processus d’inscription et simplification des démarches administratives.

L’évaluation de la démarche fin 2024 portera sur les éléments suivants :

- Degré de satisfaction des usagers et des participants à la CAP
- Gain de temps pour les équipes
- Clarté des décisions
- Efficience des critères et de la pondération attribuée
- Taux de satisfaction et d’utilisation des démarches dématérialisées

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

De mars 2020 à avril 2022, une démarche de réflexion autour de l'amélioration du parcours des familles a été conduite au sein de la direction petite enfance avec pour finalité la réalisation d'un diagnostic en concertation avec les différents acteurs, la mise en œuvre d'un plan d'actions et l'élaboration de procédures partagées.

A l'issue d'une première phase d'étude réalisée au premier semestre 2021 par la conduite d'entretiens semi directifs auprès des professionnels Petite enfance et par la réalisation d'un benchmark effectué à cette même période auprès de collectivités analogues, il a été convenu d'engager une enquête de satisfaction auprès des familles qui s'est déroulée du 31 mars au 30 avril 2022.

Globalement, les familles se disent satisfaites de la direction petite enfance (91.2%) et 87.2% d'entre elles recommanderaient la direction petite enfance à leur entourage.

Ils sont une majorité à avoir fait une demande en structure d'accueil collectif (87.6%).

La qualité de l'accueil et les délais de rendez-vous semblent répondre aux attentes des usagers

Les résultats de cette démarche sont joints en annexe.

DIAGNOSTIC / BILAN

Etat des lieux	Evolution des échanges 2021/2023		Constats et enjeux identifiés
Nombre de familles accompagnées par le RPE en 2022 (tous motifs confondus)	NR	714 familles différentes	<p>En 2022 le RPE a accompagné 714 familles différentes. Les principaux sujets identifiés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - information sur les modes d'accueil, - accompagnement à la recherche d'un mode d'accueil, - information sur le statut de particulier employeur, - médiation en cas de litige. <p>Les familles soulignent l'importance de l'accompagnement dans ces démarches parfois vécues comme complexes, elles tissent du lien avec les animatrices du RPE et n'hésitent pas à contacter le service. Le délai de réponse, que ce soit par téléphone, mail, ou prise de RDV est particulièrement court, ce qui contribue à rassurer les familles et à solliciter plus facilement le RPE.</p>
Information relative à la recherche d'un mode d'accueil	955 échanges	674 échanges	<p>Une animatrice assure une permanence téléphonique sur chaque demi-journée. En cas d'absence temporaire, les familles sont rappelées dans la journée ou le lendemain.</p> <p>Le nombre de sollicitations des familles en recherche d'un mode d'accueil est en baisse (-281) 2020 et 2021 ont été impactées par la pandémie de covid.</p> <p>Les familles qui recherchent uniquement une assistante maternelle ne contactent plus nécessairement dans un 1^{er} temps le RPE mais utilisent la plaquette Petite enfance, le site de la ville, l'espace citoyen, les sites internet monenfant.fr, assmat44 etc...</p> <p>Les familles prennent contact avec le service au moment de la contractualisation pour l'accompagnement dans les démarches employeurs. En revanche, les familles qui n'ont pas obtenu de places en crèche sollicitent le relais pour un accompagnement à la recherche d'une assistante maternelle. Ces échanges ne sont pas comptabilisés dans le tableau ci-joint car ce n'est pas le choix premier de la famille.</p> <p>Ce type d'accompagnement de choix par défaut nécessite en général de nombreux rdv</p>
Informations relatives à l'accompagnement à la parentalité	201 échanges	196 échanges	<p>Les familles ont besoin d'être accompagnées pour discerner le mode d'accueil qui leur conviendra le mieux. Elles sollicitent également le RPE en cas de difficultés relationnelles, éducatives ou pédagogiques rencontrées avec leur assistante maternelle.</p>
Autres motifs	67	142	Prise de RDV, Protocoles COVID...

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Accompagner les familles dans l'évaluation de leurs besoins et leurs recherches d'assistantes maternelles	Permanence d'accueil physique et téléphonique avec ou sans RDV	Meilleure adéquation entre les besoins et les offres d'accueil Optimisation des places disponibles	En cours	Nombre de familles différentes ayant bénéficié d'un RDV collectif ou individuel.
	Mise en place d'un dispositif « places de dépannage assmat » : liste d'assistantes maternelles volontaires pour intégrer le dispositif « dépannage »	Envoi d'une offre anonyme aux assistantes maternelles inscrites dans le dispositif	Répondre aux besoins ponctuels de remplacement entre les assistantes maternelles	En cours	Nombre de familles concernées annuellement. Nombre d'assistantes maternelles volontaires.
	Orienter les familles vers les services prestataires en matière de garde d'enfants à domicile.	Connaissance et mise à jour des listes de GAD ou prestataires	Meilleur accompagnement des familles en recherche d'une GAD	En cours	Nombre de familles utilisatrices.
	Développer et actualiser des outils de communication : Plaquette PE, site ville, espaces citoyens	Diffusion auprès des partenaires : PMI, accueil mairie, professions libérales, CSC, LAEP...	Meilleure identification du RPE et de ses missions	En cours	Nombre de plaquette PE éditées, Nombre de vue et d'inscription sur EC
	Privilégier l'accompagnement individuel en cas de demandes d'accueil spécifiques : Handicap, horaires atypiques, dépannage, accueil d'urgence.	Guide d'entretien permettant à l'agent d'accueil d'être plus précis dans ses questionnements	Besoins spécifiques mieux identifiés	En cours	Nombre de familles concernées
	Suivi des disponibilités des Assistantes Maternelles	Mise à jour liste du RPE et renvoi vers les 2 sites (Conseil départemental et CAF)		En cours	Réflexion en cours en fonction de l'évolution site monenfant.fr
	Organisation et/ ou participation à des temps spécifiques ouverts au public forum emploi, Portes ouvertes CSC, journée de la PE, PMI/ EDS	Public ciblé disponible samedi matin ou en soirée	Meilleure identification du RPE et de ses missions	2024	Nombre de participations
	Assmat dating : Mise en place de temps de rencontre entre parents en recherche d'un mode d'accueil et les assistants maternels ayant des places disponibles		Gain de temps pour chaque partie Encourage les AM à parler de leur projet (stimulation par la concurrence)	2026	Nombre de participations

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC / BILAN			
Etat des lieux 2023	%		Constat et enjeux identifiés
	Evolution 2020/2023		
Information relative au statut professionnel/ le rôle employeur (droit du travail, contrat, convention collective)	1174 échanges	1112 échanges	<p>Le nombre d'échanges restent relativement stables (-62) pour ceux relatifs au statut.</p> <p>Le rôle de positionnement en tant qu'employeur s'avère souvent complexe pour les familles.</p> <p>La diminution des échanges en lien avec les disponibilités d'accueil s'explique par le développement de l'usage des sites internet indépendants (privés).</p> <p>Les familles éprouvent de plus en plus de difficultés à obtenir des réponses des services de l'état (DDETSPP, PAJEMPLOI, POLE EMPLOI...) et sont en difficultés face à la dématérialisation des services publics.</p> <p>De plus en plus de professionnels proposent à leurs employeurs de s'affilier à Top-Assmat pour la gestion de contrat (service payant).</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Accompagner les familles et les professionnels sur les droits et devoirs d'employeur et de salarié en respectant le principe de neutralité	<p>Réunion info emploi AM tous les 15 jours avec possibilité inscription en ligne (5 familles)</p> <p>RDV individuels présentiels ou téléphoniques</p> <p>1^{er} niveau d'information sur l'emploi d'une Garde à domicile</p>	<p>Meilleure appréhension par les familles des missions du relais accueil petite enfance.</p> <p>Meilleure appréhension par les parents du métier d'assistante maternelle et de leur positionnement en tant qu'employeur.</p>	En cours	Recensement du nombre de rdv ou entretiens téléphoniques
	Accompagner les familles à la 1 ^{ère} déclaration Pajemploi.	<p>Diffusion de contrats de travail (CDI et CDD) afférents à l'emploi d'un assistant maternel ou d'une garde d'enfants à domicile, élaborés par Pajemploi ou par le site particulier employeur (Fepem). –</p> <p>Memento (DPE) et flyer sur relations Parents/assistantes maternelles (UNAFAM et UNAF)</p>		En cours	Recensement du nombre de rdv ou entretiens téléphoniques

	Assurer une veille juridique autour de la nouvelle convention collective afin de former l'équipe aux dispositions effectives depuis le 1 ^{er} janvier 2022	Formation des animatrices au nouveau cadre légal de la convention collective actuelle	Meilleure connaissance et appréhension par les animatrices de la nouvelle convention collective	En cours	Echanges RPE/Groupe législation/DREETS
	Proposer des médiations, en cas de désaccord lié au contrat de travail, à l'accueil de l'enfant. Orienter les usagers vers les institutions compétentes	Oriente si besoin vers l'Urssaf, la DREETS, la maison de la justice et du droit, l'Unité agrément, Pôle emploi, la Cellule de recueil d'information préoccupante (CRIP)	Plus de pertinence et de cohérence dans les réponses apportées par le relais. Diminution du nombre de litige famille/AM	En cours	Recensement des litiges. Nombre de RDV tripartite.
	Poursuite du travail en réseau mené par les RPE du territoire sud : mutualisation des moyens et des compétences autour de l'appropriation de ce nouveau cadre légal	Temps de réunion réguliers avec les RPE du territoire sud Echange de pratique avec les collègues du territoire sud Temps de réunion en équipe régulier		En cours	Echanges RPE/RPE territoire sud
	Sensibiliser les familles à formuler leurs attentes vis à vis de leur employé (projet d'accueil) et à l'importance de valoriser des temps d'échanges, de formation pour l'assistante maternelle.	Mise à connaissance des familles du projet d'accueil Porter à connaissance des parents l'existence de la « charte nationale d'accueil du jeune enfant »		2024	Echanges professionnels /employeurs de qualité centré sur le bien-être de l'enfant

4.2 L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC / BILAN			
Etat des lieux 2023	% Evolution 2021/2022		Constat et enjeux identifiés
Information relative à l'exercice du métier (Agrément, conditions d'exercice à domicile, en mam ou en micro-crèche)	21	27	<p>Nous constatons :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Une légère augmentation globale des entretiens avec les assistantes maternelles (+15) – Une diminution des motifs relatifs aux disponibilités d'accueil (-46) et au soutien professionnel (-29) – Une augmentation des échanges relatifs au fonctionnement du relais (+30) et au statut (+44) <p>L'année 2021 a été source de nombreux échanges en lien avec la pandémie et les difficultés rencontrées autour de l'accueil des enfants (recommandations PMI, cas contact).</p> <p>L'augmentation des différentes propositions de temps collectifs et la nouvelle convention collective du particulier employeur expliquent le développement des échanges relatifs au fonctionnement du relais et au statut des assistantes maternelles.</p>
Information relative à la disponibilité d'accueil (Communication par les assistants maternels de leurs places disponibles)	130	89	
Information relative au fonctionnement du RPE (inclut les échanges relatifs aux animations)	118	148	

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Co-animer avec le travailleur social de l'unité agrément, des réunions d'information préalable à l'agrément (RIPA)	Concertation unité agrément	Meilleure appréhension des missions du relais accueil petite enfance par les futurs professionnels	Meilleure appréhension des missions du relais accueil petite enfance par les futurs professionnels	Nombre de nouvelles assistantes maternelles qui sollicitent le RPE
	Orienter si nécessaire vers les organismes compétents (Impôts, Ircem, Conseil départemental, Unité d'agrément, Dgas, associations gérant les gardes à domicile). Information des assistantes maternelles sur leurs droits	Mieux connaître les partenaires pour mieux orienter les assistantes maternelles Transmission des documents officiels type courrier ou fiches techniques adressées au RPE par les institutions (Ex : Impôts, DREETS)	Identification du RPE comme lieu d'information et d'orientation spécialisé	En cours En cours	Nombre de sollicitations spécifiques Evolution du nombre de sollicitations sur des questions statutaires et réglementaires
	Accueillir au sein de la ville les nouvelles AM Courrier d'accueil par élu Petite enfance	RDV individuel proposé à chaque candidat à l'agrément qui en fait la demande, et à chaque nouvelle assistante maternelle afin de transmettre un 1er niveau d'information.	Facilitation au recours du RPE une fois les professionnelles agréées	En cours	Nombre de RDV de nouvelles assistantes maternelles
	Organiser des temps d'information en fonction de l'actualité institutionnelle et des besoins spécifiques (pajemploi, prévoyance agrément, retraite, régime fiscal)	Réunion d'information en soirée	RPE identifié comme lieu ressource (cadre réglementaire, exercice du métier)	2025	Retour de satisfaction des assmat.
	Faciliter l'accès à l'information par l'utilisation d'outils numériques	Création d'un blog Utilisation de Google form pour les inscriptions	Efficacité de ce nouveau canal d'information	2024	Nombre de vues

➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

DIAGNOSTIC / BILAN	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Pas de statistiques actuellement portant sur la fréquentation du site monenfant.fr par les assmat.</p>	<p>Cette démarche numérique peut s’avérer nouvelle et difficile à appréhender ou à mettre en œuvre pour certains assistants maternels. Or, comme prévu à l’article D.214-9 du Casf, le RPE assiste les assistants maternels dans l’accomplissement de ces démarches. Cela consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Informer les assistants maternels de leurs obligations d’inscription et de déclaration sur le site monenfant.fr ; – Encourager les assistants maternels à réaliser ces démarches (en leur présentant les avantages notamment pour les familles et leur activité) ; – Les aider dans l’appropriation et l’utilisation du site pour la mise en ligne de leur profil et de leurs disponibilités. <p>A Rezé, les assistantes maternelles font part de :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Difficultés d’accès à l’outil informatique pour certaines d’entre elles – D’une multiplicité de sites nécessitant une mise à jour régulière des disponibilités : site du département, site monenfant.fr – Un moteur de recherche moins intuitif que le site du département

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Rappel de l'obligation de mise à jour du site aux assistants maternels.	Courriel et appel téléphonique Informations lors des réunions et des temps d'animations	Augmenter le nombre d'assistants maternels inscrits sur le site monenfant.fr	2ème semestre 2022	Augmentation du nombre d'inscription
	Accompagnement individuel des assistants maternels (à leur demande ou lors d'un 1 ^{er} contact avec le RPE)	Envoi d'un questionnaire à l'attention des assistants maternels afin de recenser ceux qui sont inscrits sur le site et ceux qui seraient intéressés par un accompagnement Partenariat avec la CAF lorsque les professionnels sont bloqués dans leur inscription et ne peuvent pas la valider.	Accompagner les assistants maternels en difficulté Augmenter le nombre d'assistants maternels inscrits sur le site	En cours	Augmentation du nombre d'inscription Nombre de RDV individuel d'AM pour aide à l'inscription
	Encourager les professionnels à effectuer une mise à jour régulière de leur capacité d'accueil.	Accompagnement individuel Mail biannuel de rappel en réponse à l'obligation pour les AM de déclarer leurs disponibilités d'accueil.	Actualisation régulière sur le site Facilitation des recherches par les familles sur le site	En cours	Nombre d'échanges téléphoniques Nombre d'échanges sur sous activité AM

➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels

DIAGNOSTIC/BILAN	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Des réunions d'information, d'échange et de réflexion avec l'équipe du relais petite enfance ont été organisées en 2021 et 2023 à l'attention de toutes les assistantes maternelles avec pour objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Préciser les missions du service, – Définir les perspectives de collaboration. <p>En 2021, 3 ateliers de réflexion ont été proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> – La communication assistantes maternelles / relais petite enfance. – L'accompagnement à la professionnalisation. – Les sujets de réflexion en lien avec l'accueil des familles et des enfants. <p>En 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Bilan des actions proposées en 2022 – Perspectives 2023 (ateliers projet mallette, dispositif dépannage) – Echange de pratiques et souhaits en termes de propositions d'ateliers pour 2024 <p>18 assistantes maternelles sur 227 ont assisté à la réunion (soit 7,9 % d'assistantes maternelles) Elles ont apprécié la présentation chiffrée qui leur a permis d'avoir une vision globale du RPE.</p> <p>En 2022, 6 conférences ont été proposées aux familles et aux assistant(e)s maternel(le)s au sein du territoire sud. Celles-ci sont proposées dans le cadre d'un partenariat inter RPE, renouvelé chaque année et participent à la professionnalisation des aux assistant(e)s maternel(le)s.</p> <ul style="list-style-type: none"> – 31 janvier 2022 : « Mieux communiquer pour mieux s'entendre » – 22 février 2022 : « Comment fonctionne le plaisir que nous avons à nous alimenter » – 15 mars 2022 : « Comment agir et réagir face au comportement alimentaire du jeune enfant » – 14 juin 2022 : « Ecouter et comprendre les pleurs des bébés » – 13 octobre 2022 : « Les livres et les tout-petits » – 15 novembre 2022 « Professionnelles épuisées, parents épuisés...Parlons-en » 	<p>Les assistantes maternelles souhaitent globalement plus d'échanges en collectif.</p> <p>Elles expriment des difficultés à se mobiliser sur des propositions en soirée.</p> <p>L'accompagnement des professionnels se fait majoritairement lors des ateliers d'éveil à partir de leurs questions ou de l'observation des enfants. Cet échange de pratiques leur permet de rompre leur isolement et de partager leurs préoccupations avec le soutien de l'animatrice.</p> <p>Sur le territoire de Rezé, on note une forte attente des assistantes maternelles à pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Accéder avec les enfants accueillis à des ateliers d'éveil animés par des intervenants sur des lieux à proximité de leur quartier de résidence. – S'inscrire dans des groupes de travail initiés par la Ville de Rezé et plus particulièrement par le RPE visant à valoriser l'image des assistantes maternelles (25% des assistantes maternelles présentes aux réunions « Bilan et perspectives » sont intéressées par ce projet)

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Accompagner les assistantes maternelles en cas d'interrogation liée à la pratique de leur métier (éveil et développement de l'enfant, modalités d'accueil parents/enfants).	Rendez-vous individuels Charte nationale d'accueil du jeune enfant	Mobilisation des assistant(e)s maternel(le)s autour de la formalisation d'un projet d'accueil en cas de nouvel agrément ou de renouvellement	En cours	Nombre de RDV et réunion collective
	Programmer des conférences à l'attention des parents et des professionnelles de l'accueil individuel sur des thématiques spécifiques en lien avec leur problématiques quotidiennes (développement du jeune enfant, sommeil, alimentation ...)	Mutualisation avec les RPE de proximité	Développer la communication sur ces évènements	En cours	Evolution du taux de fréquentation
	Permettre aux personnes malentendantes de participer à la conférence financée par la Ville de Rezé.	Traducteur Langue des signes	Accessibilité	2024	A réaliser si parent ou assistant(e)s maternel(le)s identifiés
	Développer la réflexion et l'échange entre les assistantes maternelles sur leur pratique professionnelle ainsi que sur les notions de savoir-faire et savoir-être/ réunion thématiques ou groupe de travail	Questionner de façon plus approfondie les utilisateurs sur leurs propres besoins avec des outils plus performants (forms) Programmer des temps du soir sur des thématiques liées au métier (rédaction projet accueil, CV, bricoram...)	Collaboration anticipée pour une meilleure participation	2024	Nombre de participants

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC / BILAN																													
Etat des lieux					Constat et enjeux identifiés																								
<p><u>Ateliers d'éveil proposés :</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nb de séances d'ateliers</th> <th>Temps festifs</th> <th>Participation enfants</th> <th>Nombre d'assistantes maternelles et gardes à domicile (GAD)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2020</td> <td>17</td> <td>0</td> <td>NR</td> <td>45 AM</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>92</td> <td>2</td> <td>240</td> <td>67 AM + 2 GAD</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>129</td> <td>4</td> <td>308</td> <td>93 AM + 3 GAD</td> </tr> </tbody> </table> <p>En 2022 : sur 227 AM en exercice, 93 AM et 3 GAD (Gardes à domicile) se sont inscrites aux ateliers et/ou temps festifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> – 76 AM et 3 GAD ont participé à un atelier – 84 absences à des séances dont 25 sans avoir prévenu – 5 AM ont été absentes à un cycle complet qui n'a pas pu être réattribué 						Nb de séances d'ateliers	Temps festifs	Participation enfants	Nombre d'assistantes maternelles et gardes à domicile (GAD)	2020	17	0	NR	45 AM	2021	92	2	240	67 AM + 2 GAD	2022	129	4	308	93 AM + 3 GAD	<p>Les séances d'éveil d'un point de vue général, qu'elles soient animées par les animatrices du RPE ou un intervenant extérieur, contribuent à la professionnalisation des assistantes maternelles et au développement de l'éveil et de la socialisation des enfants.</p> <p>Toutefois l'intervenant extérieur avec sa spécificité (psychomotricien, musicien, chanteur, plasticien, conteur...) permet une ouverture des temps collectifs sur d'autres expériences, d'autres pratiques et savoir-faire et apporte un regard différent sur les temps d'éveil.</p> <p>Les assistantes maternelles peuvent ensuite se réapproprier ce qu'elles ont appris avec les intervenants extérieurs et mettre en pratique ces nouveaux savoir-faire ou savoir être, lorsqu'elles accueillent les enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à leur domicile, • ou sur les temps d'ateliers d'éveil proposés en collaboration avec les animatrices du Relais petite enfance. <p>La présence de l'intervenant permet également à l'animateur de RPE de se situer en position d'observation professionnelle sur le groupe d'enfants et d'adultes et donc de mieux cerner les aspects « positifs » et « négatifs » de ces séances (interaction entre enfants ou entre enfants et adultes, aménagement de l'espace, positionnement des adultes).</p> <p>Les éléments d'observation recueillis sont, après analyse, des outils visant à développer la qualité de l'accompagnement proposé.</p> <p>On constate qu'il est difficile pour certaines assistantes maternelles de s'engager dans un cycle complet (absentéisme)</p> <p>Une charte des matinées ludiques a été réalisée en 2022 et partagée avec l'ensemble des AM. Elle est distribuée et expliquée à chaque début de nouvel atelier.</p> <p>La location de la salle « Acanthis » (quartier Praud) a permis d'augmenter sensiblement le nombre d'ateliers d'éveil et de répondre à la demande de proximité des assistantes maternelles.</p> <p>Les parents, dans le cadre des rendez-vous d'information sur les démarches employeurs ou sur les différents modes d'accueil, expriment majoritairement le souhait de confier leur enfant à une assistante maternelle participant à des temps collectifs.</p> <p>Les parents évoquant alors l'intérêt pour leur enfant à « sortir de chez l'assistante maternelle », à « rencontrer d'autres enfants » et à « faire des activités avec d'autres ».</p> <p>Le critère de socialisation est donc un élément déterminant dans le choix d'une assistante maternelle. La participation de l'assistante maternelle à des ateliers d'éveil est considérée par certains parents comme un critère de qualité.</p>				
	Nb de séances d'ateliers	Temps festifs	Participation enfants	Nombre d'assistantes maternelles et gardes à domicile (GAD)																									
2020	17	0	NR	45 AM																									
2021	92	2	240	67 AM + 2 GAD																									
2022	129	4	308	93 AM + 3 GAD																									

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Prêt de mallettes de livres : 5 mallettes pourront être empruntées, composées de 5 livres sur des thèmes différents et adaptés à tout type d'âge.	Moyens logistique (véhicule...) Proposition de prêt sur les temps d'animation	Poursuite de la dynamique de professionnalisation. Accès aux ouvrages petite enfance pour les assistants maternels qui ne peuvent pas se déplacer à la médiathèque Découvertes de livres « inattendus », de nouveautés littéraires, de forme variée...	2023	Nombre d'assistants maternels intéressés par ces prêts de livres Nombre de prêts réalisés
	Proposition d'ateliers selon une répartition géographique adaptée aux lieux de résidence des assistants maternels	Recherche de salles sur l'ensemble du territoire	Facilité d'accès	2023	Fréquentation en hausse. Nombre d'ateliers proposés sur différents secteurs géographiques Prise de parole facilitée. Regard critique constructif
	Proposer une diversification des ateliers et plus de souplesse dans les modalités de gestion et d'inscription	Inscription possible : – Google forms – Téléphone – Mail – Accueil DPE	Implication des assistantes maternelles dans la programmation des animations.	2023	
	Permettre aux assistantes maternelles d'être partie prenante dans l'évaluation et la programmation des animations proposées, au regard des valeurs pédagogiques du relais petite enfance et de la direction petite enfance.	Evaluation des besoins lors de la réunion « bilan » annuelle	Des temps d'animation favorables à la socialisation des enfants accueillis en accueil individuel. Une première expérience de la vie en groupe et une appropriation des règles de vie collective	2024	Nombre de séances et d'ateliers dans l'année. Nombre de temps festifs collectifs dans l'année. Nombre total d'enfants ayant participé aux ateliers d'éveil.
	Organisation de temps festifs ouverts aux enfants et aux professionnels afin de soutenir le lien social (Rando « poussette », fête du relais)	Intervenants spécialisés dans l'animation d'ateliers à destination de jeunes enfants (conteurs, musiciens...). Intervenants culturels afin de proposer des spectacles jeune public	Un accès à des propositions d'éveil riches et variées culturelles et sensorielles pour les enfants. Une participation régulière des professionnels et une augmentation du nombre d'enfants participant aux ateliers d'éveil de façon pérenne.	2024	Nombre d'enfants différents ayant participé aux ateliers d'éveil. Nombre total d'enfants ayant participé aux événements festifs.

	Inviter les familles à découvrir les ateliers d'éveil lors d'une matinée portes ouvertes Présentation des lieux.	Réflexion RPE et plus largement avec les partenaires	Promotion du métier d'assistantes maternelles et valorisation de la profession	2025	
	A partir de 2026 (ouverture de la crèche de la Trocardière), penser et concevoir l'utilisation d'une salle dédiée RPE au sein de cet EAJE.		Augmentation du nombre d'ateliers sous réserve d'un nombre d'animatrices suffisant	2026	

➤ **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

Pas d'engagement prévu pour 2024, mais démarche à évaluer en fonction des besoins exprimés par les assistantes maternelles.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC/BILAN

Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>La Convention collective applicable aux professionnels de l'accueil individuel favorise l'accès à la formation professionnelle continue des assistants maternelles et des professionnels de la garde d'enfant à domicile. Le départ en formation continue constitue un enjeu de reconnaissance et de qualité d'accueil pour les professionnels.</p> <p>Le nombre d'assistantes maternelles qui ont bénéficié d'une formation continue reste constante : 2018 : 28 2022 : 28</p>	<p>Le RPE facilite l'accès à la formation continue des assistants maternelles. Pour cela, il recueille leur besoin de formation et peut constituer des groupes en vue de réaliser des inscriptions collectives aux formations</p> <p>Les assistants maternelles sont relativement autonomes dans la gestion de leur parcours de formation en revanche la proposition de solution alternative d'accueil des enfants pendant leur absence faciliterait leur démarche, le souci de laisser les familles sans accueil semble un frein au départ en formation</p> <p>En lien avec la réflexion sur la charte nationale d'accueil du jeune enfant, il semble important d'enrichir les départs en formation autour de thématiques plus larges telles que le langage, la créativité, l'éveil artistique et culturel, le développement de l'enfant, la relation parents enfants, l'accueil de l'enfant en situation de handicap ou de vulnérabilité.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Poursuivre la promotion de la formation continue en présentiel et distanciel et comprendre les freins à l'inscription	Partenariat avec Ipéria Envoi par mail aux professionnels des catalogues de formation	Augmentation du nombre de départ en formation Valorisation de la profession Meilleure qualité d'accueil des jeunes enfants	En cours	Nombre d'échanges concernant la formation Nombre de participants aux réunions de présentation proposée par Ipéria
	Présenter les formations lors de temps d'échanges spécifiques. (Thématiques, lieu de formation, financements)	Réunion de présentation des modalités de départs en formation	Diversité dans les choix de formation (thématiques différentes, en lien avec la charte nationale d'accueil du jeune enfant) formation	En cours	
	Faciliter les témoignages d'AM de retour de formation	Blog du RPE pour témoignage AM		2024	
	Faciliter le départ en formation en accompagnant à la recherche d'un autre mode d'accueil	Recueil des demandes de dépannage pour les familles en difficulté lors du départ en formation de leur assistants maternels. Diffusion aux assistants maternels faisant part de disponibilités	Mutualisation des moyens et formation à proximité du domicile	2024	Nombre de demande de dépannage transmises pour départ en formation Nombre de demandes satisfaites
	Organisation de sessions de formations collectives au sein de la collectivité	Recensement annuel des besoins de formation et évaluer l'intérêt de constituer si besoin des groupes spécifiques (assistantes maternelles isolées)	Mise en réseau Partenariat	2025	Nombre d'assistants maternels partis en formation via le RPE
	Etendre les propositions de formation aux RPE voisins afin de constituer des groupes plus conséquents	Mise à disposition de salles municipales	Mise en réseau Partenariat	2025	Nombre de demandes satisfaites

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

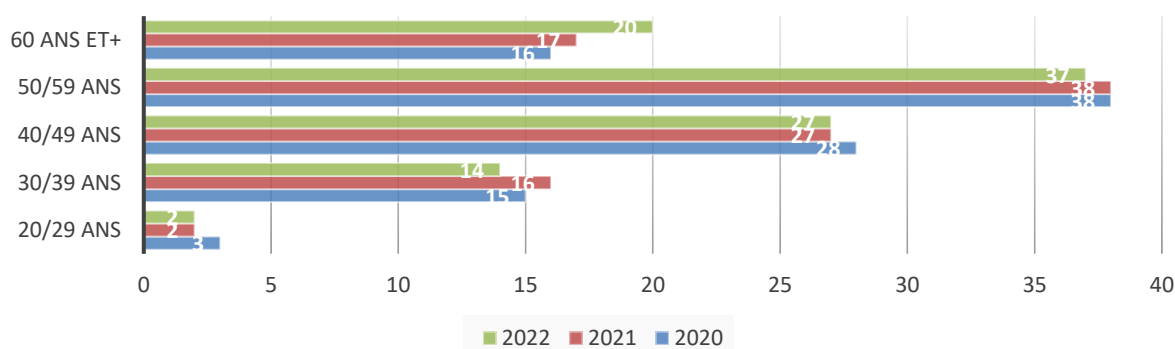
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels

DIAGNOSTIC/BILAN	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
A ce jour, nous n'observons pas de sous activité subie sur le territoire.	<p>Cependant en raison de critères d'accueil parfois limitatifs : âge de l'enfant, horaires de travail de l'assistante maternelle en inadéquation avec les besoins des familles, logements éloignés des moyens de transports en commun (la Houssais/Blordière) ou tarif élevé, certaines assistantes maternelles relatent des difficultés à trouver de nouveaux contrats.</p> <p>Le coût pour certaines familles peut rester élevé et n'être pas suffisamment compensé par le CMG, en effet le reste à charge pour une famille modeste peut être 2x supérieur au coût d'une place en crèche.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Accompagnement individuel : identification des freins relatifs à cette sous activité : valoriser les compétences, élaborer un projet d'accueil avec comme cadre de référence la charte nationale d'accueil du jeune enfant	Rendez-vous individuels	Meilleure employabilité	En cours	Nombre d'assistant maternel en sous activité
	Développer des échanges avec les partenaires locaux : pôle emploi, mission locale...	Relation avec pôle emploi et la mission locale			

➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel

Evolution de la pyramide des âges des AM sur 3 ans(en % de l'effectif global)



DIAGNOSTIC / BILAN

Etat des lieux			Constat et enjeux identifiés
Nombre d'assistants maternels de plus de 55 ans en activité au 31/12/2022	84		<p>On observe un vieillissement des professionnels en activité et moins de nouveaux agréments (7 en 2022 contre 12 en 2018)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 57,1% des assistantes maternelles ont 50 ans ou plus. • 39% ont 55 ans ou plus soit 104 assistantes maternelles, dont 84 qui exercent et pourraient arrêter leur activité dans les 10 prochaines années. <p>Le vieillissement de la population des assistantes maternelles (proportion des assistantes maternelles qui ont plus de 55 ans) est observé sur le territoire depuis 2017. Il continue d'augmenter en 2022 par rapport à 2020 et 2021, alors que l'effectif global des assistantes maternelles diminue.</p>
Part des assistants maternels de plus de 55 ans en activité au 31/12/2022	37%	+6,5%	
Nombre de nouvelles assistantes maternelles agréées au 31/12/2022	7		<p>En 2018, 12 nouvelles assistantes maternelles mais diminution du nombre de demandes de nouveaux agréments sur le territoire, lié à une baisse d'attractivité du métier, et aux tensions liées au logement.</p> <p>En 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 nouvelles assistantes maternelles pour un total de 39 places) • 9 nouvellement agréées. <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 nouvelles assistantes maternelles ont été recensées, pour un total de 45 places. • 7 d'entre elles sont des assistantes maternelles nouvellement agréées. <p>Le nombre d'arrivées de nouvelles assistantes maternelles en 2022 reste donc stable par rapport à 2021.</p> <p>Le nombre d'arrivées de nouvelles assistantes maternelles ne compense pas le nombre de départ.</p> <p>Les difficultés d'accès au logement sur la commune ne favorisent pas l'installation de nouvelles assistantes maternelles indépendantes ni même de MAM.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
Promouvoir la profession auprès de potentiels candidats à l'agrément.	Répondre aux sollicitations des candidats à l'agrément en leur fournissant un état des lieux des besoins du territoire et des démarches à suivre Livret : confier un enfant à une assistante maternelle	Augmentation du nombre d'assistants maternels nouvellement agréés	En cours	Nombre d'assistants maternels nouvellement agréés. Nombre de sollicitations de candidats à l'agrément.
Informers les futurs professionnels sur l'exercice du métier et son évolution (possibilités de travailler en MAM).	Blog RPE Orienter les candidats vers les réunions d'information proposées par la PMI.		En cours	
Mettre en lien les futurs professionnels intéressés par un projet de MAM avec les porteurs de projets du territoire.	Informers les candidats sur les soutiens prévus par la CAF (prime à l'installation, prêt à l'amélioration du lieu d'accueil, et le dispositif Piage pour les MAM)		En cours	

➤ **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

Au regard de la diminution actuelle du nombre d'assistantes maternelles et des départs en retraite à venir, il semble important de mener une politique de recrutement offensive. Les structures collectives ne pourront pas faire face à ce manque de place car confrontées aujourd'hui à une pénurie de biens fonciers ou locatifs ne permettant pas d'envisager la réalisation de nouveaux projets publics ou privés.

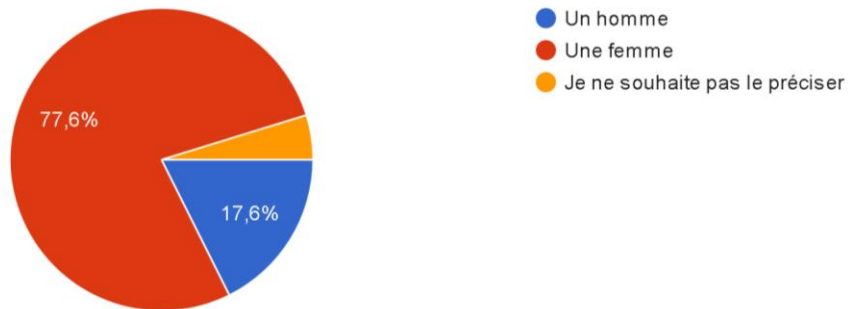
ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Promouvoir la profession auprès de potentiels candidats à l'agrément.	Organiser des réunions d'information sur le métier conjointement avec la PMI. Participation aux RIPA	Une augmentation des nouveaux agréés Une meilleure connaissance de la profession.	En cours	Nombre de réunions d'information organisées.
	Développer des actions de promotion de l'accueil individuel en diffusant les supports de communication proposés par la CNAF (vidéos). Développer de nouveaux partenariats	Mettre en ligne sur le site internet du RPE et sur le site de la ville les vidéos proposées par la CNAF afin de promouvoir la profession. Développer de nouveaux partenariats avec Pôle emploi, la Mission locale et les filières sanitaires et sociales en lycées professionnels.		2024 2025	Nombre de participants aux réunions. Nombre de partenaires mobilisés.
	Journée portes ouvertes du RPE co-animées par des assistantes maternelles : lors de la journée des assistantes maternelles le 19/11	Projet co-construit avec les assistants maternels : présentation du métier : expo, vidéos de promotion...		2025	Nombre de participants aux réunions. Nombre de partenaires mobilisés.

SYNTHESE QUESTIONNAIRES USAGERS

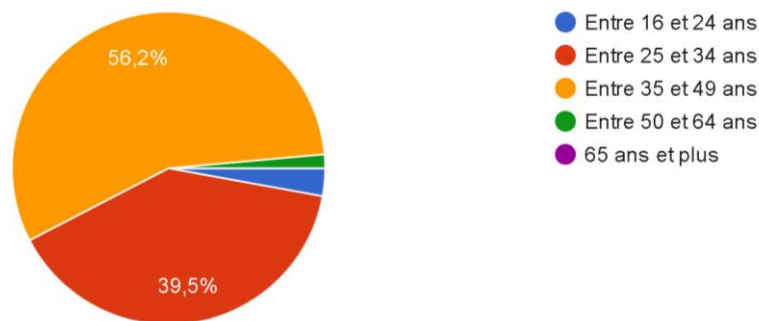
210 réponses dont 10 reçus en version papier sur 1672 mails envoyés (430 à destination des familles des enfants accueillis en crèche et 1242 à destination des familles accompagnées par le RPE)

Profil des répondants

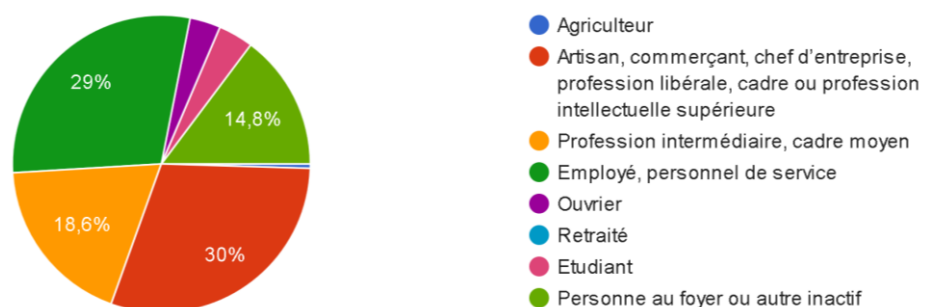
Vous êtes :
210 réponses



Vous avez :
210 réponses



Vous êtes :
210 réponses



77% de femmes → 56% entre 35 et 49 ans 40% entre 25 et 34 ans

CSP non représentée : retraité (normal !) et sous représentée : agriculteur (1) voir en quantité limitée ouvrier (7) et étudiant (8)

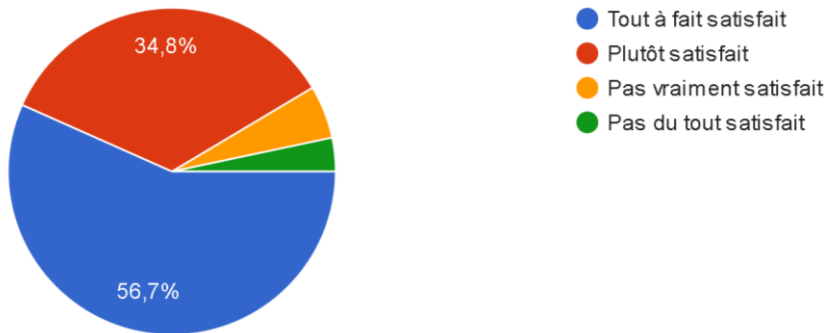
La population répondante est assez disparate.

→ 84 personnes ont laissé une adresse mail pour avoir les suites de l'enquête

Retour questionnaire

Concernant le service qui vous a été fourni lors de vos contacts avec la direction Petite Enfance, globalement, vous diriez que vous êtes :

210 réponses

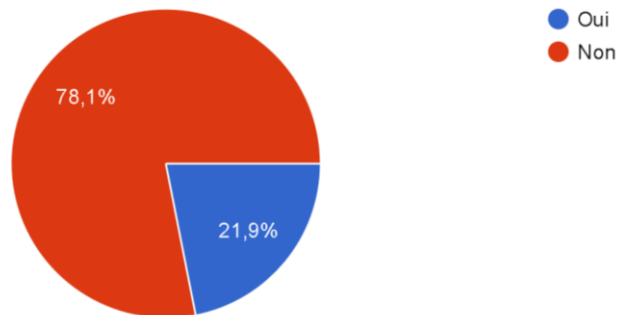


→ Globalement 91.5% des sondés sont satisfaits de la direction petite enfance.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Habitez-vous Rezé depuis moins d'un an ?

210 réponses

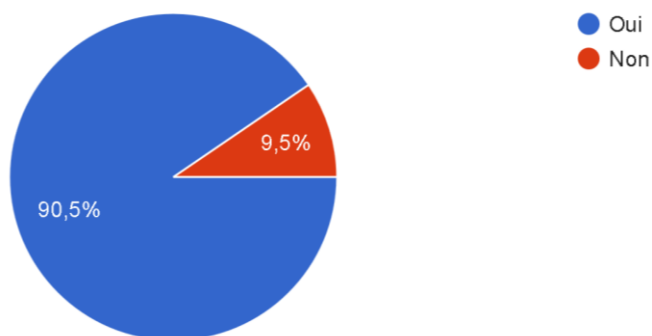


→ Très peu de primo-accédant et seulement 10 personnes ont participé à la réunion des nouveaux arrivants
Aucune suggestion d'amélioration ou de besoins complémentaires.

L'ACCUEIL A LA DIRECTION PETITE ENFANCE

Les informations relatives à la direction Petite Enfance et ses services sont-elles faciles à trouver ?

210 réponses



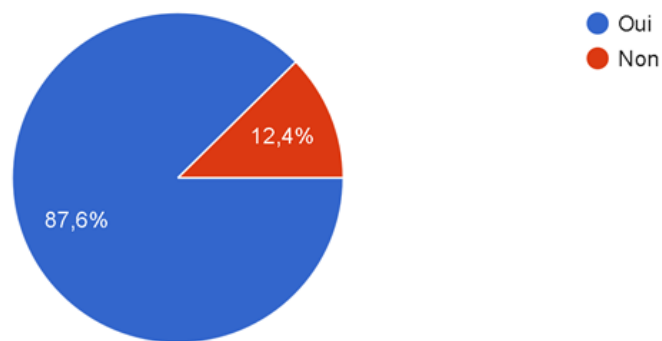
→ Les services petite enfance semblent être visibles par les usagers.

Par quels moyens avez-vous obtenus ces informations (téléphone, internet, courrier, etc..) ?

- 54% par contact téléphonique
- 54% par le site internet de la ville
- 31% par contact par courriel
- 13% à l'accueil principal de la mairie
- 6% par des connaissances familiales
- 5,5% par d'autres institutions ou d'autres services

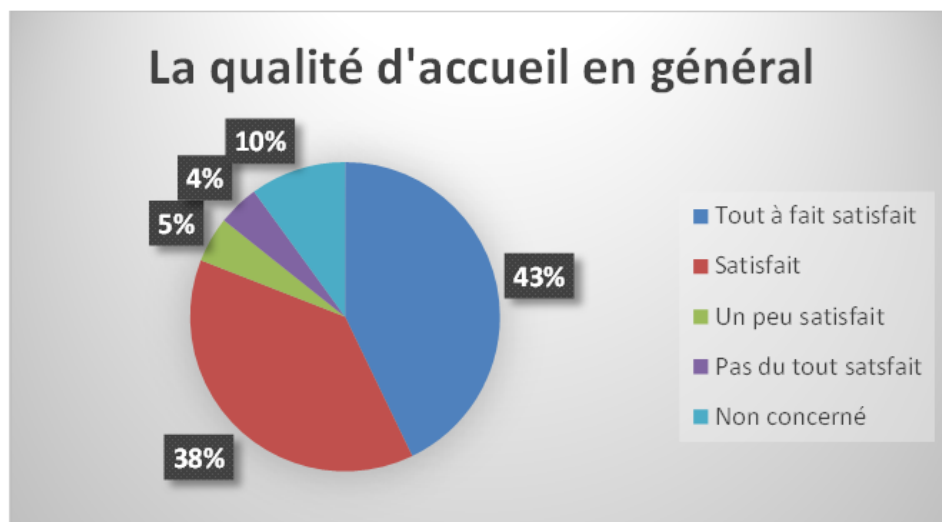
→ L'outil informatique représente la moitié des contacts, le téléphone arrivant juste derrière.

Les locaux de la direction Petite Enfance sont-ils faciles d'accès ?
210 réponses



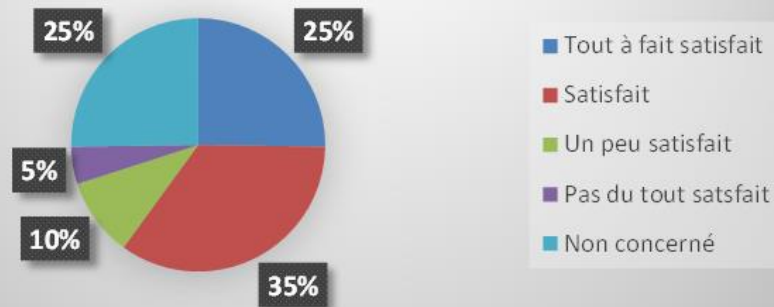
→ Les locaux de la direction sont faciles d'accès

A propos de l'accueil que vous avez reçu à la direction petite enfance. Quel est votre niveau de satisfaction concernant... ?



Qualité d'accueil en général : 81% sont satisfaits ou tout à fait satisfait de l'accueil général

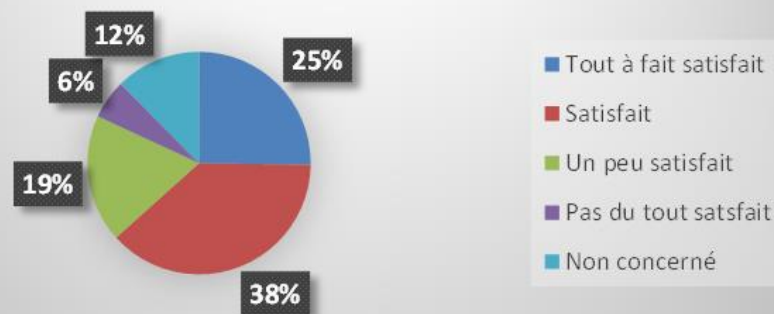
L'équipement dans la salle d'attente



L'équipement dans la salle d'attente : 60% sont satisfaits ou tout à fait satisfait mais 25% des sondés non concernés

→ A mettre en corrélation avec le peu d'attente

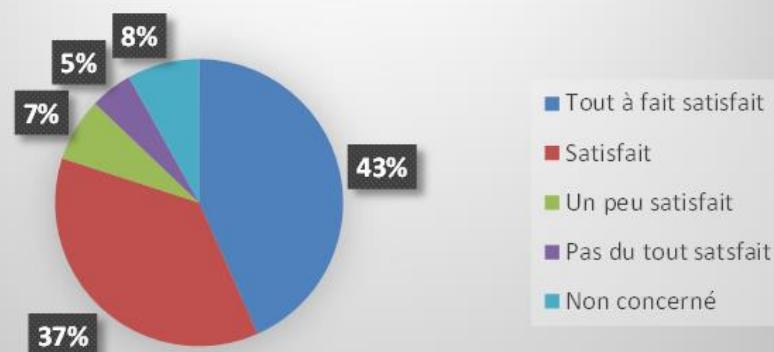
Les horaires de permanence (8h30-12h30/13h30-17h30)



Les horaires de permanence : 63% sont satisfait ou tout à fait satisfait mais 25% sont un peu voire pas du tout satisfait

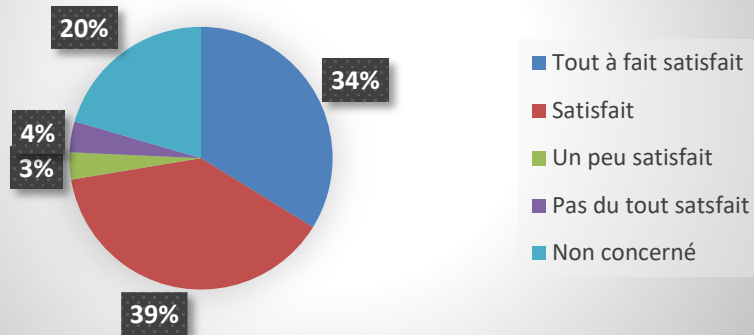
→ Plus d'insatisfaction sur les créneaux proposés. Peut-être penser une réflexion sur les besoins des usagers

L'accueil lors de vos contacts et de vos rendez-vous



L'accueil lors de vos contacts et RDV : 80% sont satisfaits ou tout à fait satisfait

Le temps d'attente lors de votre visite dans les locaux



Les temps d'attente lors de leur visite dans le service : 72% satisfaits ou tout à fait satisfaits et seulement 7% d'insatisfait

→ Les usagers attendent peu pour être reçu

Avez-vous fait une demande de place en structures collectives ?

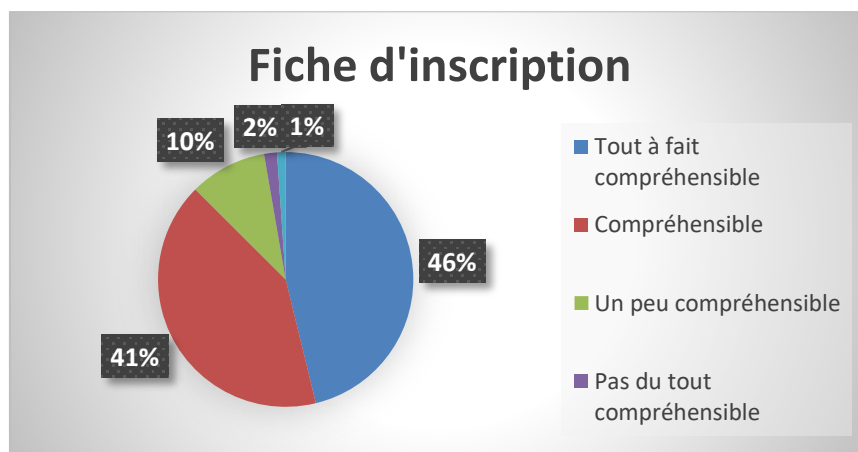
210 réponses



→ 87,6% des sondés ont fait une demande de places en structures d'accueil collectives municipales

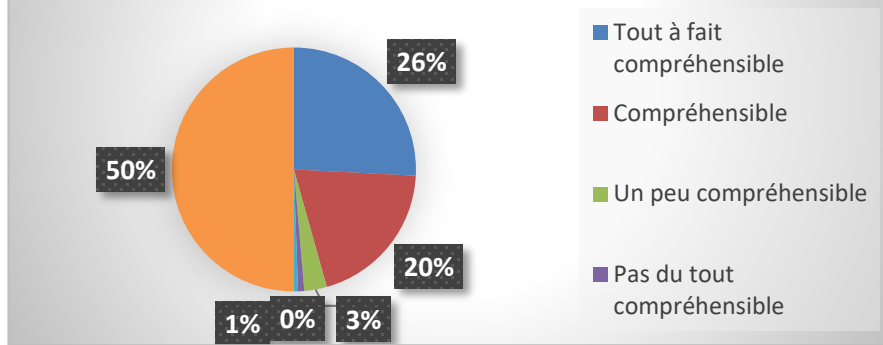
PRE-INSCRIPTION EN ACCUEIL COLLECTIF (184 réponses)

Concernant votre demande de place en crèche ou en halte accueil, les éléments suivants vous paraissent-ils satisfaisants ?



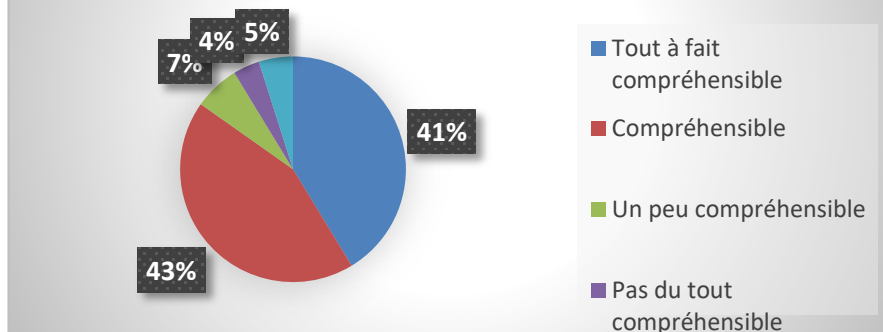
Les fiches d'inscription : 87,5% des sondés les jugent compréhensibles ou tout à fait compréhensibles

Les documents justificatifs à fournir



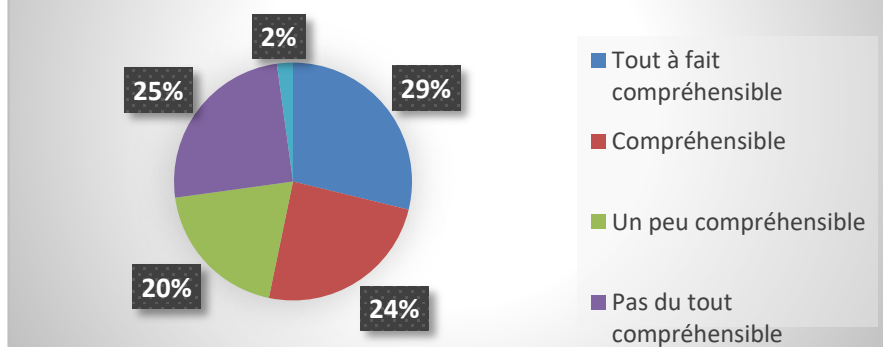
Les documents justificatifs à fournir : 91% des sondés les jugent compréhensibles ou tout à fait compréhensibles
 → Les usagers ne semblent pas en difficulté pour remplir la fiche et remettre les documents

Différence entre l'accueil régulier et occasionnel



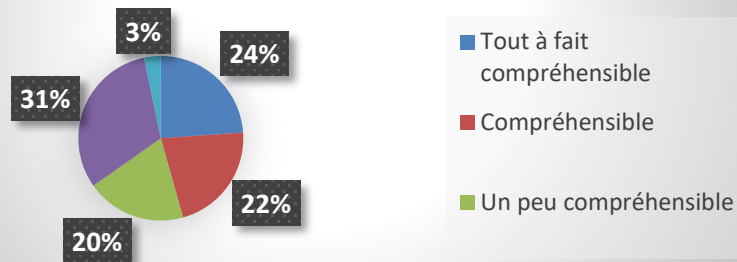
La différence entre l'accueil régulier et occasionnel : 85% des sondés les jugent compréhensibles ou tout à fait compréhensibles
 → Etonnant vu les erreurs qu'ils font entre les demandes d'inscription en halte et en crèche. Mais peut-être que la question était mal posée et qu'ils ont fait la même erreur sur le questionnaire...

Conditions d'accès à une place en structure collective



Les conditions d'accès à une place en structures collectives : 53% des sondés les jugent compréhensibles ou tout à fait compréhensibles mais 45% des sondés les jugent un peu voire pas du compréhensibles
 → Transparence en lien avec les critères

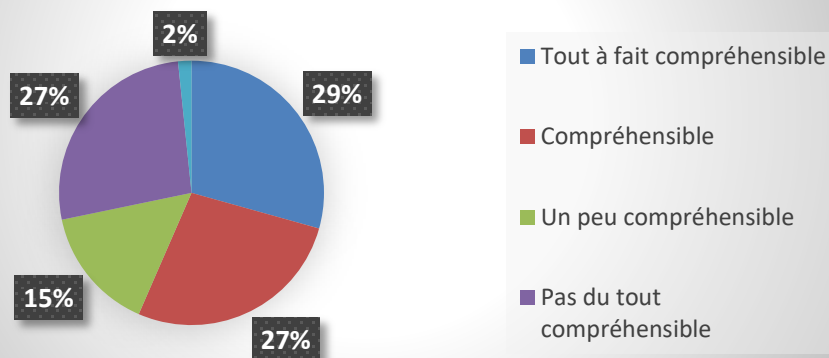
Information quant aux conditions d'attribution des places



L'information quant aux conditions d'attribution de place : 45,6% des sondés les jugent compréhensibles ou tout à fait compréhensibles mais 51,6% des sondés les jugent un peu voire pas du compréhensibles

→ Les retours sur ces deux items sont en adéquation avec les retours du quotidien et des agents c'est-à-dire que le manque de transparence des critères d'attribution des places impacte le ressenti des usagers

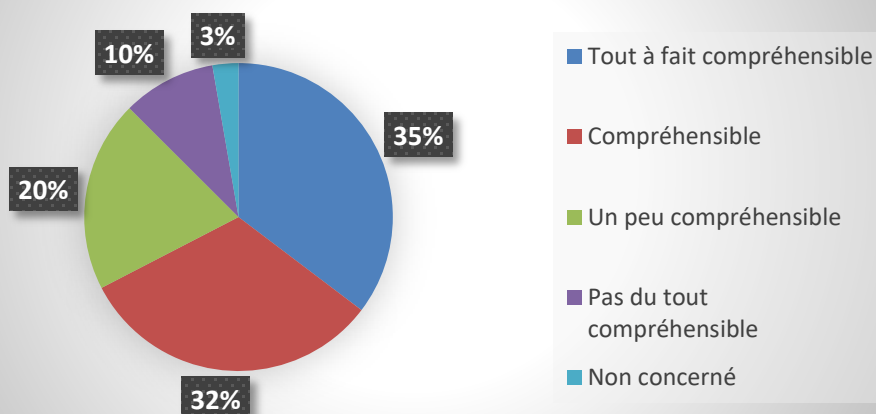
Le délai de réponse pour votre besoin d'accueil



Le délai de réponse pour votre besoin d'accueil : 56,5% des sondés les jugent compréhensibles ou tout à fait compréhensibles mais 42% des sondés les jugent un peu voire pas du compréhensibles

→ Le côté « partagé » sur cette question est en adéquation avec les retours du quotidien et des agents. C'est-à-dire que certains aimeraient avoir la réponse plus tôt pour s'organiser et que d'autres les trouvent prématurés car ils n'en sont pas là dans leur recherche (demande pour septembre traitée sur la commission d'octobre)

Le suivi de votre dossier



Le suivi de votre dossier : 67.4% des sondés les jugent compréhensibles ou tout à fait compréhensibles mais 30% des sondés les jugent un peu voire pas du compréhensibles

Avez-vous des suggestions sur les inscriptions en crèche ou en halte accueil ?

37 familles demandent l'augmentation du nombre de place en crèche soit en ouvrant des structures soit en augmentant les capacités d'accueil. D'autres suggestions plus minoritaires seraient de partager les places disponibles entre les familles, augmenter le nombre de commission

20 familles souhaiteraient plus de transparence sur l'attribution des places que ce soit sur les critères ou sur les procédures.

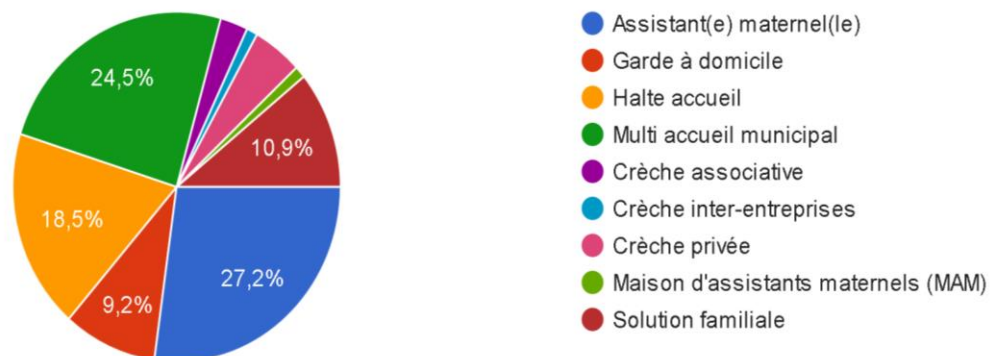
9 familles souhaiteraient des réponses plus rapides sur l'attribution de la place pour pouvoir rechercher une autre solution.

Les autres suggestions concernent la gestion pratique des inscriptions et des situations plus spécifiques aux besoins de chacun :

- 1 Faire les démarches en ligne (5 familles)
- 2 Des places réservées pour les personnes en recherche d'emploi (4 familles)
- 3 Communiquer les dates de commission, proposer des journées continue en halte (3 familles)
- 4 Des solutions pour les accueils atypiques, des délais en halte raccourcis, proposer de l'accueil d'urgence (2 familles)
- 5 faire une inscription unique (crèches et haltes), visiter les crèches avant l'accueil, envoyer des mails plutôt que des courriers pour les réponses, faire les inscription pour la halte en ligne, augmenter le temps des permanences téléphoniques pour réserver la halte, améliorer le suivi, prendre en compte le domicile dans l'attribution de la place, justifier les refus de places, informer de la procédure de recours, faciliter les accueils en cours d'année, maintenir l'accueil des enfants à temps plein pendant le congé maternité (1 famille)

Quel est votre mode d'accueil principal pour votre enfant aujourd'hui ?

184 réponses



1/3 des enfants des familles sondées (36.4%) sont en accueil individuel (AM ou GAD)

La moitié (51.7%) des enfants des familles sondées sont en accueil collectif.

Contact RPE (105 réponses)

Avez-vous un mode d'accueil complémentaire?

Halte accueil : 21.9% des répondants

Garde à domicile : 13.3%

Assistant maternel : 10.5%

Multi accueil municipal : 5.7%

Crèche associative : 2.9%

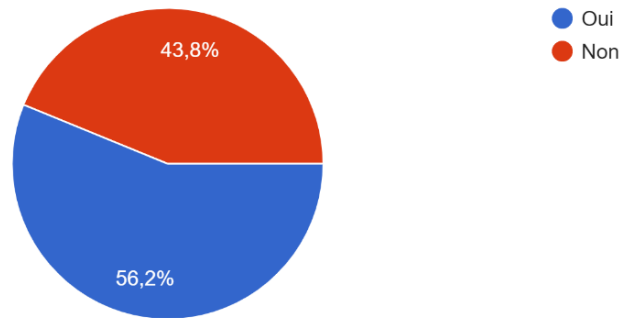
Crèche inter-entreprises : 1%

Crèche privée : 1%

→ La Halte accueil représente pour une grande part des sondés un mode d'accueil complémentaire.

Avez-vous eu des contacts avec le Relais Petite Enfance (RPE) ?

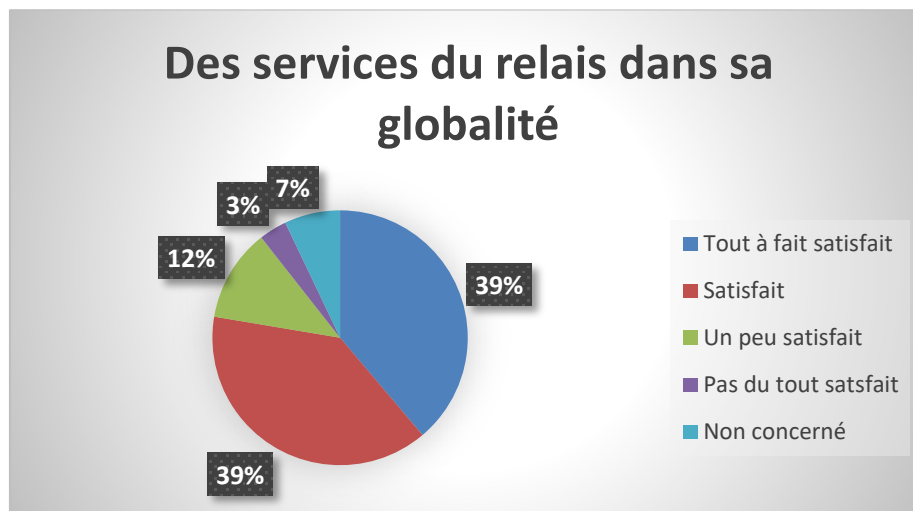
105 réponses



→ La moitié des personnes interrogées ont été en contact avec le RPE. Ce qui questionne, c'est que le RPE gère le guichet unique donc une majorité devrait avoir été en contact avec lui. Problème de dénomination ?

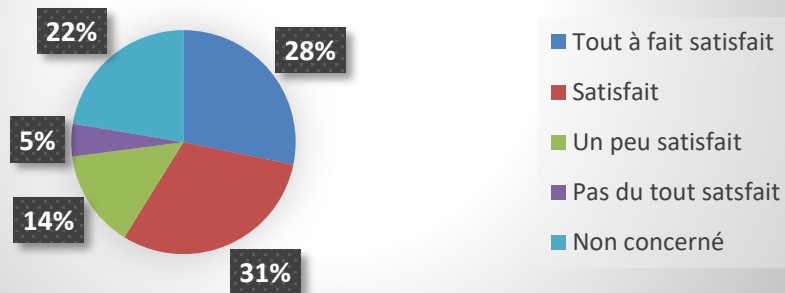
Le Relais Petite Enfance (RPE) (85 réponses)

A propos du relais Petite enfance, diriez-vous que vous êtes satisfaits des éléments suivants :



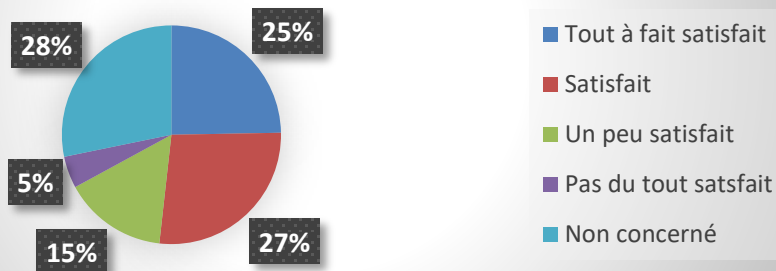
→ 78% des sondés sont satisfaits

Des réunions d'information sur l'emploi d'une assistante maternelle



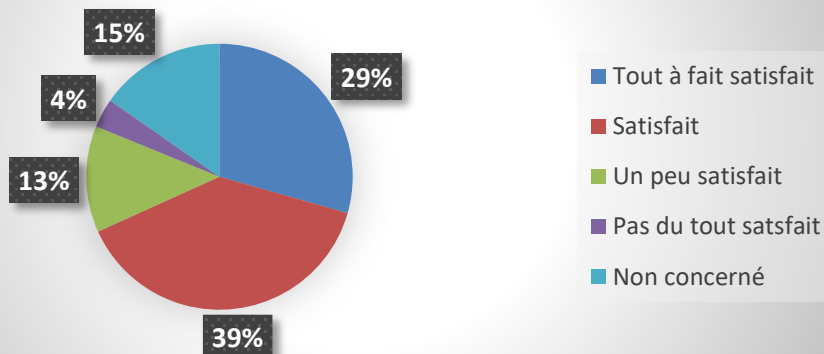
→ 59 % sont satisfaits mais on constate une part importante de famille non concernées

Des réunions d'information sur les modes d'accueil



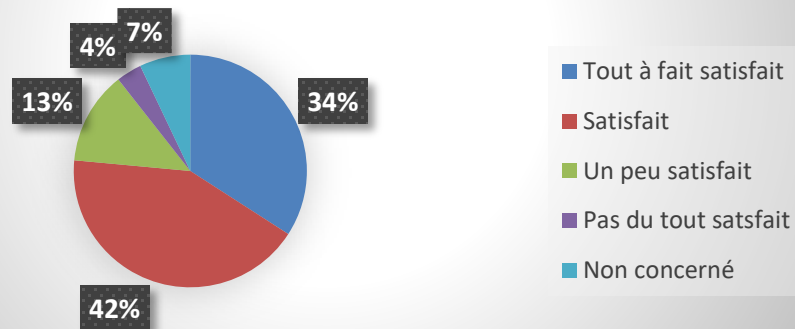
→ 52% des sondés sont satisfaits mais la part des sondés non concernés est encore plus importante (28%) que pour les réunion d'info emploi AM, ce qui doit être en parti du au fait que le RPE les propose depuis récemment.

Des créneaux de rendez-vous



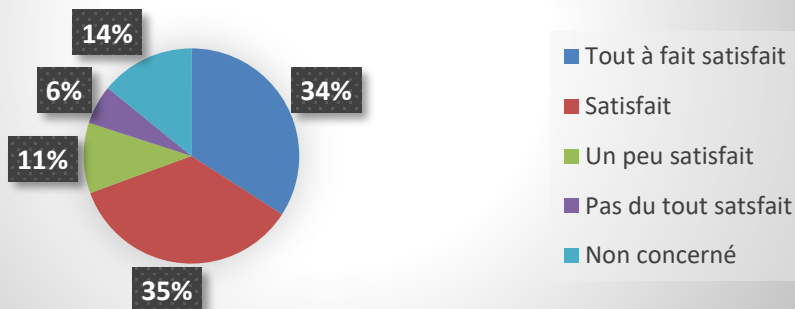
→ 68% des sondés sont satisfaits des créneaux de RDV proposés

De la qualité des réponses apportées par les animatrices du relais



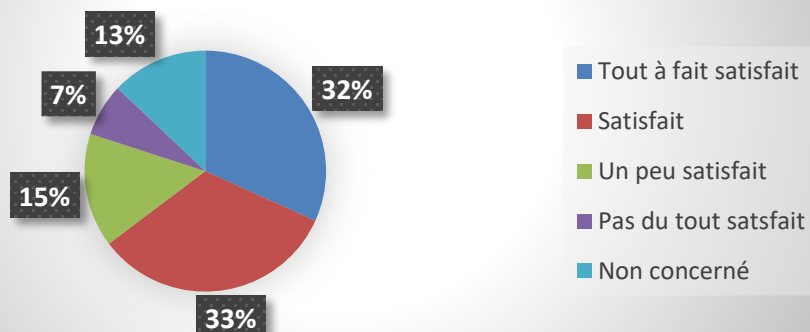
→ 76% des sondés sont satisfaits des réponses apportées

Des documents remis pour l'emploi d'une assistante maternelle



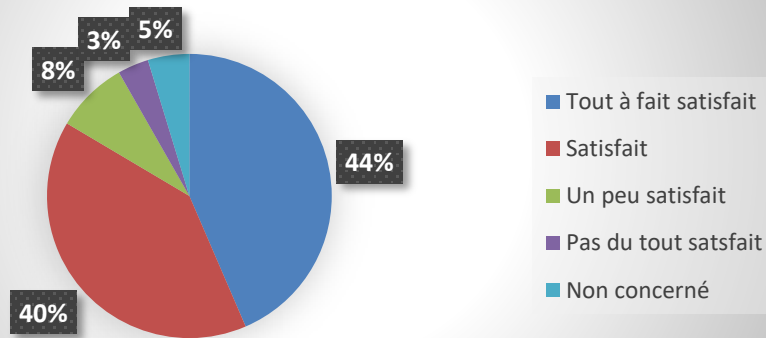
→ 69% sont satisfaits des documents remis lors des réunions d'information

Des documents remis pour la recherche d'un mode d'accueil



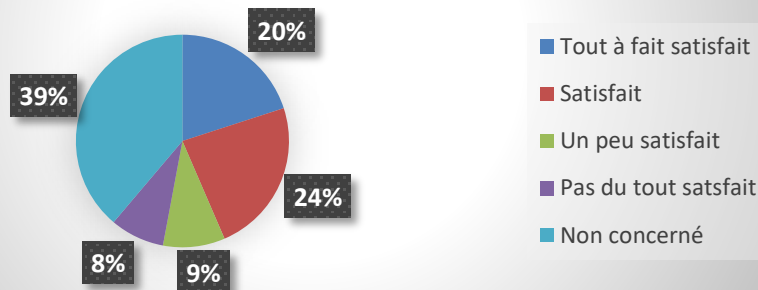
→ 65% des sondés sont satisfaits des documents remis lors de la recherche d'un mode d'accueil

De l'écoute du personnel



→ 84% des sondés sont satisfait de l'écoute qu'ils ont reçue

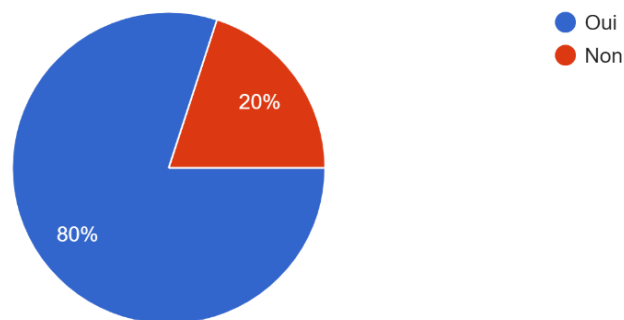
Des ateliers d'éveil auxquels participent votre assistante maternelle ou votre garde à domicile



→ Seulement 44% des sondés sont satisfaits des ateliers proposés mais ce qui questionne, c'est le grand nombre de famille non concernée (39%), presque autant que les personnes satisfaites !

Le Relais Petite Enfance a-t-il répondu à vos attentes ?

85 réponses



Avez-vous des suggestions par rapport au Relais Petite Enfance?

6 familles aimeraient des listes d'assistantes maternelles plus à jour et regrettent le manque de connaissance/d'informations des animatrices.

5 familles reviennent sur la nécessité d'avoir plus de place en crèche

3 familles regrettent le manque d'ateliers proposés aux jeunes enfants (surtout des mamans en congé parental)

2 familles pensent que le service est méconnu et 2 autres que les horaires devraient être élargies

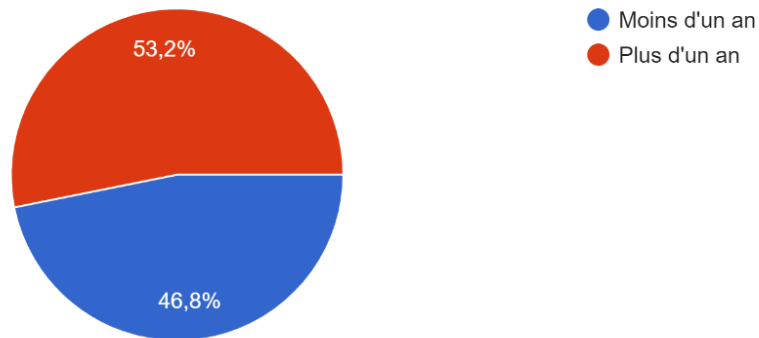
D'autres propositions sont faites : améliorer la mise en relation parents/assistantes maternelles, aider à la compréhension des documents remis et améliorer l'accompagnement des situations spécifiques (handicap et horaires atypiques).

Une famille a évoqué son sentiment d'isolement lors du covid et une autre un problème de facturation.

ACCUEIL EN EAJE (79 réponses)

Depuis combien de temps votre enfant est-il inscrit dans une crèche ou une halte ?

79 réponses



Avez-vous un mode d'accueil complémentaire?

Comme pour l'autre question, elle était mal posée car l'obligation de répondre induisait solution familiale ou les modes d'accueil collectifs quand il n'y avait pas besoin d'un mode d'accueil complémentaire

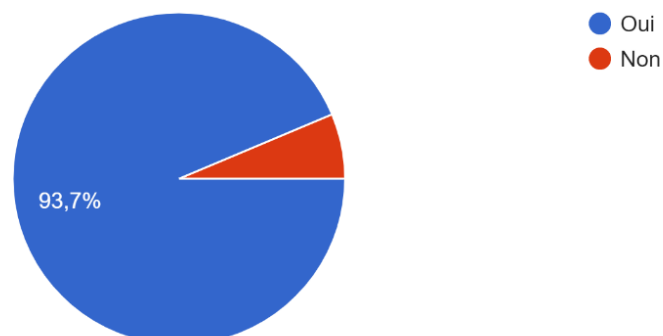
Garde à domicile : 7.6%

Assistant maternel : 2.5%

→ Les familles dont les enfants sont accueillis en EAJE ont très peu de modes d'accueil complémentaires en comparaison des autres.

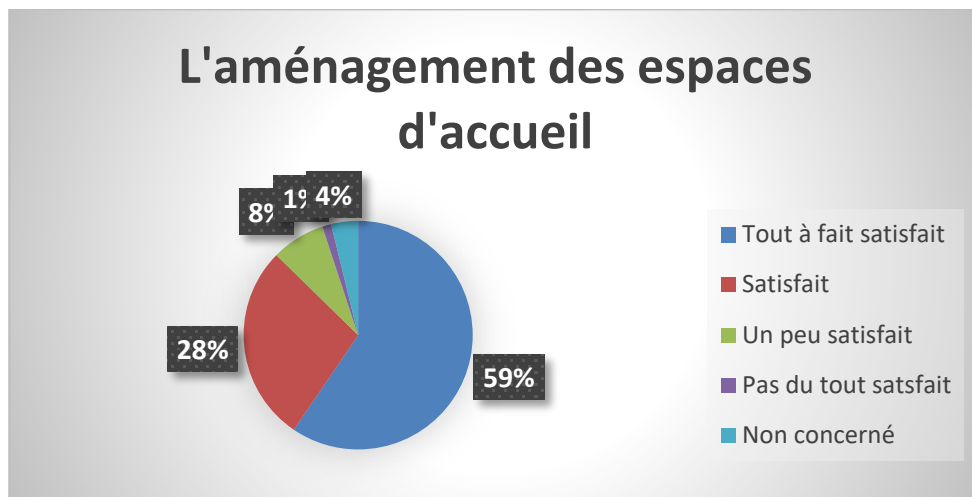
Avez-vous trouver facilement les locaux de la halte ou de la crèche sur la commune ?

79 réponses

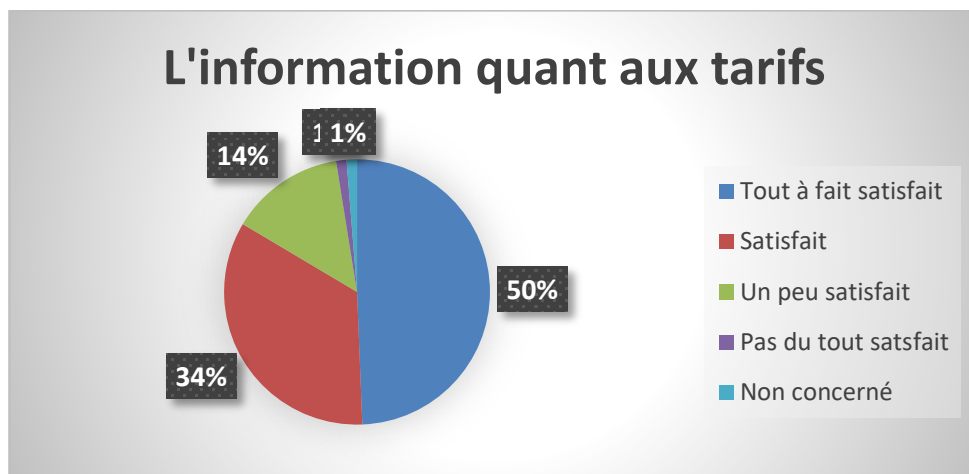


→ 94% des sondés trouvent facilement les locaux des structures collectives.

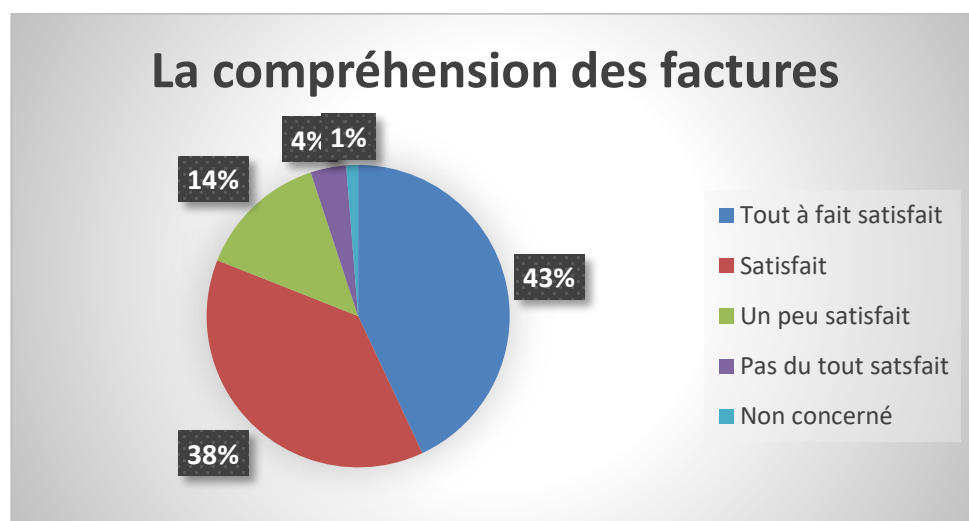
Concernant votre accueil à la crèche ou en halte accueil, les éléments suivants vous paraissent-ils satisfaisants ?



→ 87% des familles fréquentant les EAJE sont satisfaites des espaces d'accueil

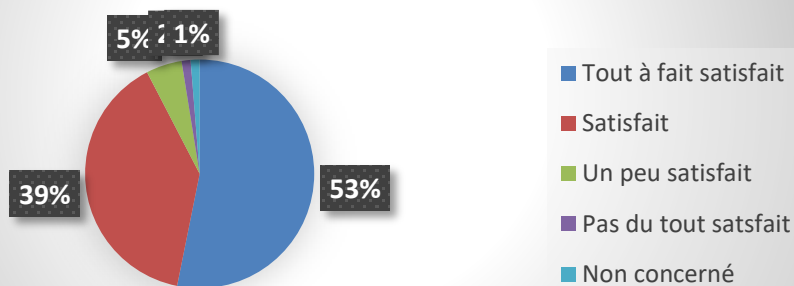


→ 84% des familles sont satisfaites des informations sur les tarifs



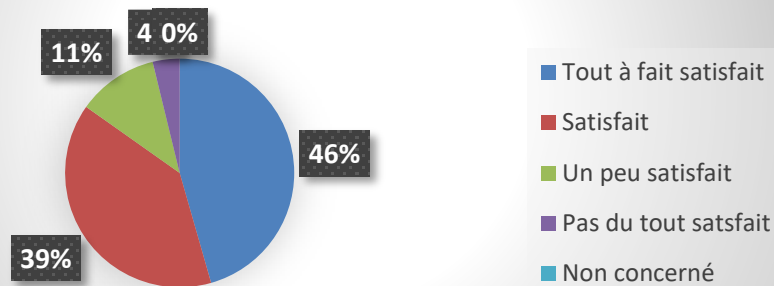
→ 81% des familles comprennent leurs factures

Les relations avec le service administratif



→ 92% sont satisfaites des relations avec le service

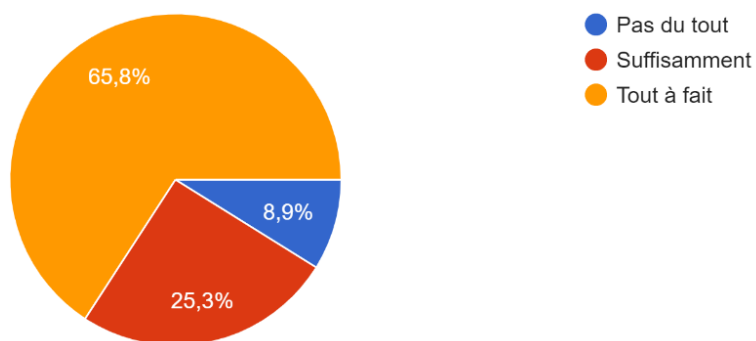
Les horaires des crèches et des haltes



→ 85% des familles sont satisfaites des horaires d'ouverture

La halte ou la crèche que vous fréquentez répond-elle à vos attentes ?

79 réponses



→ 91.1% des sondés expriment que les structures collectives répondent à leurs attentes.

Avez-vous d'autres éléments que vous souhaiteriez partager avec nous :

Deux familles signalent un manque de place en crèche qui les oblige à cumuler plusieurs modes d'accueil.

Pour la Halte :

3 familles aimeraient que les horaires soient élargis jusqu'à 18h voir une ouverture plus tôt l'après-midi pour la sieste. Dans le même ordre d'idée, 2 familles souhaiteraient des places en journées continues et 2 autres souhaiteraient augmenter le temps d'accueil pour répondre à leur besoin d'accueil.

Les autres retours concernent des réflexions sur les activités proposées, le port des chaussures dans la salle et les menus des repas proposés.

Pour les crèches :

3 familles reviennent sur les horaires, deux pour des ouvertures plus tôt et une pour une ouverture plus tard.

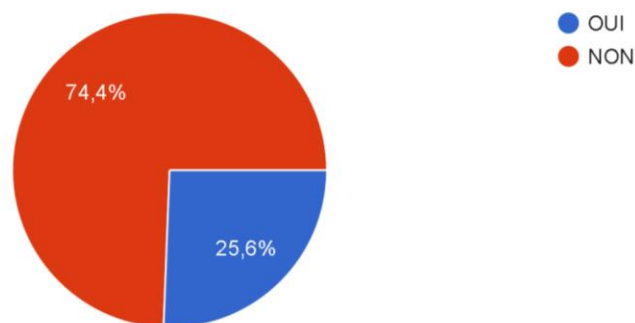
2 familles aimeraient que l'accueil soit maintenu pendant le congé maternité.

Les autres retours concernent : un meilleur accompagnement des enfants en situation de handicap, augmenter le nombre de sorties culturelles, un meilleur suivi des progrès des enfants par des rencontres régulières, plus d'anticipation sur les fermetures exceptionnelles (formations, vacances, réunions) et améliorer les espaces de jeux extérieurs.

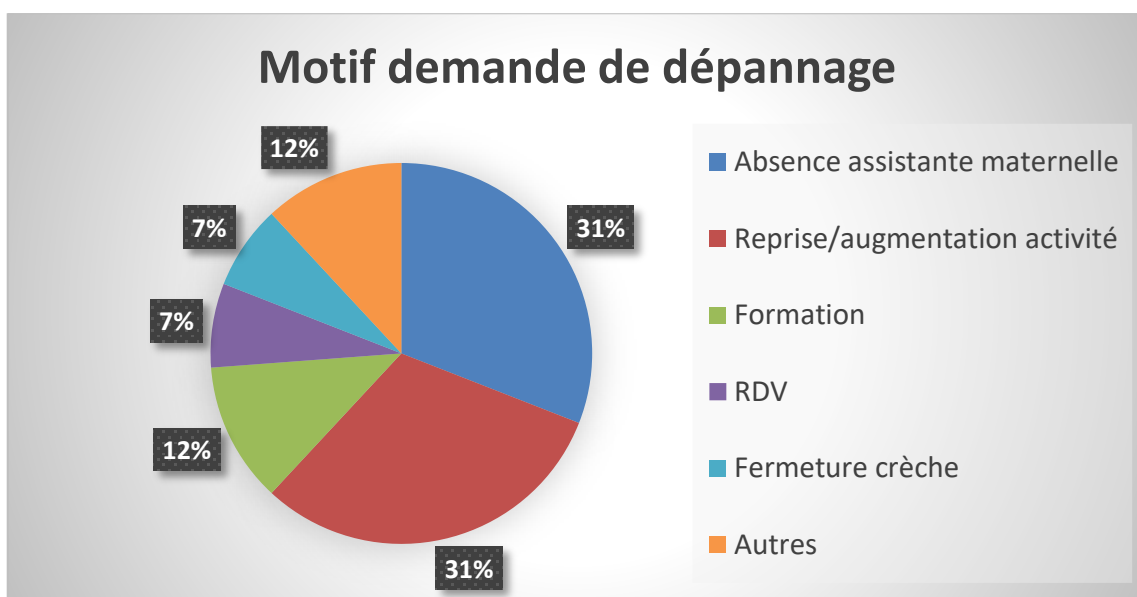
ACCUEIL DEPANNAGE (164 réponses)

Avez-vous déjà fait une demande d'accueil de dépannage pour votre enfant?

164 réponses

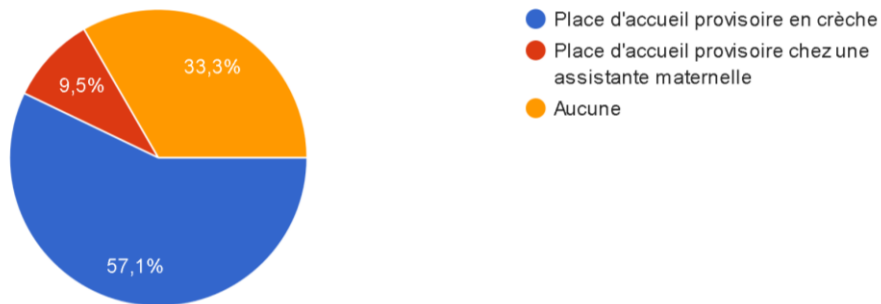


→ Peu de familles font des demandes de dépannage



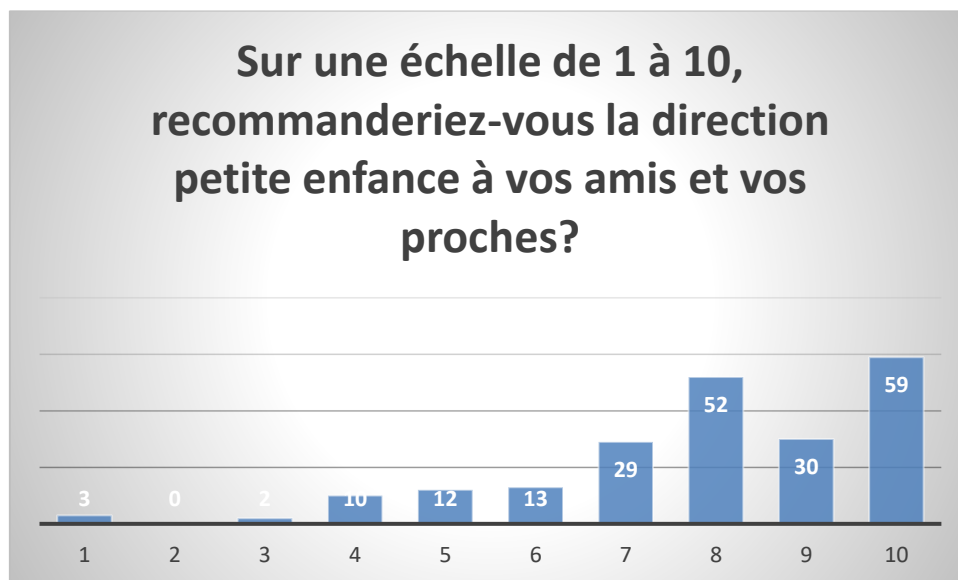
Quelle suite a été donnée votre demande?

42 réponses



→ 66.6% des familles ont trouvé une solution à leur besoin.

Recommandation direction petite enfance (210 réponses)



→ 87,2% des sondés ont mis une note supérieure à 6 et 67,2% ont mis une note supérieure à 8.

On peut considérer que les usagers sont globalement satisfaits des services proposés à la direction PE